FEUILLETON DE L'ABEILLE.

NOUVELLE-ORLÉANS, 30 JANVIER 1861.

L'HOMME DES BOIS,

ROMAN EN DEUX PARTIES,

PAR

ÉLIE BERTHET.

VI.—Suite.

Les marins anglais, qui se voyaient qu'un jeu dans cette lutte, applaudissent de plus belle. Du reste, les autres spectateurs et les jolies spectatrices ne se montraient non plus ni très surpris, ni très alarmés; les scènes de ce genre sont trop fréquentes en pareil lieu pour qu'on s'en émût beaucoup. Personne n'avait fait, et on était contenté de former autour des combattants un large cercle. Quand à Légère, l'orgueil et la joie rayonnaient sur son visage pendant cette lutte dont elle était la cause; même majestueusement sur son coussin, elle se redressait, lançait à l'écart, redoublait de minauderies et d'œillades dire aux gadises qui l'entouraient.

—Bah! c'est pour vous que des gaïans s'attaquent [illegible]

Toutefois, la fille de Tasur-d'Eléphans ne croyait pas qu'il eût encore assez de sang versé pour en arriver là; elle avait rêvé mieux qu'une lutte à coups de poing entre deux hommes. Comme le rajah demeurait étourdi et sans mouvement à ses pieds, elle se penche vers lui, et dit à voix basse:

—Le rajah n'a-t-il pas des amis pour le venger de cet insolent Anglais!

Le son de cette voix tentatrice sembla ranimer subitement le vaincu; il se soulève et prononça d'une voix forte quelques mots dans sa langue natale. Aussitôt les Malais présens répondirent à cet appel par un cri féroce, et s'élancèrent vers leur compatriote pour l'assister. Mais le rajah ne les attendit pas; se traînant entre les jambes de ceux qui entouraient le matelot et le félicitaient en riant de sa victoire, il se redressa brusquement sur son genoux et enfonça son criss dans la poitrine du jeune marin, qui tomba tout sanglant à son tour.

Alors une confusion terrible régna dans l'assemblée; les Européens avaient tiré leurs sabres tandis que les Malais brandissaient leurs longs poignards en poussant leur cri de guerre. On se précipita les uns sur les autres; le sang coula, et dans l'ardeur du combat on foulait aux pieds les malheureuses victimes de cette lutte forcenée.

Il fallait voir Légère en ce moment! Elle s'était retirée vers une extrémité du balley, mais elle n'avait pas fui, comme la plupart de ses compagnes. Droite et superbe, le teint animé, le sein palpitant, elle semblait jouir de son triomphe. Jamais reine de tournois n'avait contemplé avec autant d'orgueil de nobles chevaliers se ruant les uns contre les autres dans la lice pour le plaisir de ses beaux yeux.

Cependant l'odieuse créature aurait pu voir son père s'agiter au milieu des combattants; Tasur-d'Eléphans paraissait même un des plus acharnés. D'abord il était ami du rajah puis une sorte de fatalité qui l'avait poursuivi toute la soirée l'avait mis de la plus méchante humeur; il avait perdu au jeu tout ce qu'il possédait, son coq de combat avait eu le ventre percé, dès le premier assaut, par l'éperon d'acier du coq ennemi. Aussi ses instincts cruels s'étaient ils exaltés au plus haut degré, et il avait saisi avec empressement cette occasion de donner cours à sa rage sanguinaire.

Les officiers de la frégate et tous ceux qui pouvaient exercer une autorité quelconque sur les combattans étaient accourus afin de rétablir l'ordre. Le gouverneur lui-même, M. Stewart, s'était jeté courageusement entre les deux partis, employant tour à tour les représentations et les menaces pour leur faire mettre bas les armes, mais ses efforts n'avaient qu'un succès incomplet. Quant il était parvenu, en exposant sa propre vie, à interrompre le combat sur un point, le combat recommençait plus vif et plus acharné sur un autre. Les Malais parvenus au comble de l'exaspération, ne comprenaient même pas les paroles qu'il leur adressait. Les marins méconnaissaient son autorité et les officiers de la frégate eux-mêmes ne pouvaient se faire obéir de leurs hommes échauffés par le mouvement et la colère. Aussi, tout ce que le gouverneur et ses amis avaient pu obtenir avait été d'empêcher la mêlée de devenir générale. La plupart des assistans se bornaient à s'injurier, à se menacer dans des langues différentes. Cependant la fureur des deux côtés ne cessait pas, et des cris horribles continuaient à s'élever de tous les coins de la salle.

C'était alors que le gouverneur épuisé, tout en sueur, irrité de voir son son autorité impuissante, avait aperçu le Chinois Yaw qui se tenait un peu à l'écart, calme et souriant. Reconnaissant en lui un serviteur de l'habitation Palmer, il lui avait ordonné d'aller avertir l'amiral de ce qui se passait. En même temps il envoyait au poste voisin par un sous-officier l'ordre de mettre la garnison sous les armes, et en attendant de lui expédier au plus vite les soldats alors de garde dans les forts.

Nous savons avec quel zèle, quelle activité, quelle intelligence, Yaw s'était acquitté de sa mission. Aussi un temps très long s'était-il écoulé entre le moment où le Chinois avait quitté le balley jusqu'à celui où l'amiral et Richard survinrent précipitamment de l'habitation.

Chemin faisant, ils entendirent le bruit du tambour du côté du port. En revanche, le tumulte avait entièrement cessé dans la salle de bal, et, quand ils y arrivèrent, la scène avait complètement changé.

Le jeune gouverneur, soutenu par la garde ordinaire, était parvenu à rétablir l'ordre. Le hangar avait été évacué à la force des baïonnettes, et la plupart des assistans erraient à l'entour, agités et curieux, mais terrifiés. Dans l'intérieur du balley, tout annonçait encore le froyable bagarre qui venait d'avoir lieu. Les lanternes étaient éteintes ou déchirées; les coussins, les sièges, les instruments de musique jonchaient le sol, avec des éventails, des écharpes et des ajustemens de femme; le sang ruisselait au milieu de ces débris. Cinq ou six hommes, de l'un et de l'autre parti, avaient été grièvement blessés, et deux étaient morts; d'autres, légèrement atteints, n'avaient pas jugé à propos de se plaindre. Les blessés étaient étendus sur des nattes, et le docteur van Stetten, assisté du chirurgien de la frégate, leur donnait les secours de l'art. Sauf quelques colons européens qui, par faveur spéciale, avaient obtenu la permission de rester dans la salle, on ne voyait plus là qu'une troupe de soldats, le fusil à l'épaule, et au milieu des rangs plusieurs matins qu'il avait fallu arrêter. Le gouverneur, son épée à la main, causait chaleureusement avec les officiers de la frégate.

LES PROUESSES DE LÉGÈRE.—Suite.

Stewart vint faire son rapport à l'amiral, qui l'accueillit d'un air de bienveillance. Sir Georges, après avoir félicité le jeune gouverneur de l'énergie qu'il avait montrée dans cette circonstance périlleuse et difficile, ouvrit, séance tenante, une enquête sur les événemens de la soirée. Il interrogea les prisonniers, les blessés, toutes les personnes qui pouvaient jeter quelque jour sur l'origine du conflit. On n'avait que peu de chose, ainsi que la lutte avait commencé entre un jeune matelot et le rajah; or, le rajah se trouvait parmi les morts, et le matelot, la poitrine percée d'outre en outre, ne pouvait répondre à aucune question.

Sir Georges promit que justice serait faite, et prit les dispositions que réclamaient les circonstances. Tous les matelots devaient regagner immédiatement leur bord, où ils seraient consignés jusqu'à nouvel ordre; les prisonniers furent envoyés dans les batteries sous bonne garde, on s'empressa de faire transporter les blessés, enfin les blessés furent transportés dans une maison voisine où les médecins devaient continuer à leur donner des soins. Après avoir ainsi pourvu au plus pressé, l'amiral se disposa pas à ce qu'on laissât rentrer les invités, et que la fête continuât; il se trouvait ainsi en quelque sorte de se réjouir, seulement un piquet de soldats, l'arme chargée et la baïonnette au bout du fusil, fut placé à portée de la salle de bal, afin de réprimer toute nouvelle velléité de rébellion.

Partout ailleurs cette permission eût été bien inutile; nul n'eût osé chercher la joie dans un lieu qui venait d'être le théâtre d'une pareille catastrophe. Mais les noirs, les Chinois, les Hindous, qui formaient le gros de l'assemblée, n'y regardaient pas de si près; bientôt les combats de coq, les jeux de dés s'établirent comme auparavant; les fumeurs revinrent avec leurs pipes d'opium, les buveurs avec leurs calebasses pleines de kava. Les gadises elles-mêmes ne furent pas les dernières à reprendre possession de la salle de bal, et elles ne songèrent pas, peut-être, en sentant de l'humidité sous leurs pieds nus, que cette humidité était du sang.—Mais quel motif pourrait arrêter une jeune fille qui veut danser, et surtout une gadise? Un quart d'heure après l'événement, les rattingangs et les soulen résonnaient de nouveau, et les écharpes se déployaient gracieusement au-dessus des têtes brunes des jolies danseuses.

Parmi ces sectatrices féroces du plaisir se trouvait en première ligne Légère, le démon qui avait soufflé la discorde sur cette assemblée d'abord si paisible. Du reste, Légère, comme nous l'avons dit, ne s'était guère éloignée du balley même au moment où il y avait danger à s'en trouver trop près. Postée à l'une des entrées de la salle, elle n'avait rien perdu de cette sanglante bataille engagée pour elle et à son instigation. Elle était fière de tout ce bruit, de tout ce désordre, de tout ce sang; il lui semblait qu'après une telle manifestation aucune rivale ne songerait à lui disputer la palme de la beauté et de la mode. Elle avait vu pourtant emporter le rajah et le jeune matelot dans les bras des soldats de garde, mais que lui importait, puisque leur chute avait été si glorieuse pour elle? Aussi avait-elle été l'une des premières à reparaître, joyeuse et fière, dans la salle Elle promenait autour d'elle son regard engageant, et, en l'absence du matelot anglais, du rajah et même de Ya, son ridicule fiancé, elle adressait déjà ses agaceries et sourires à un jeune lascar qui, drapé dans ses longs vêtemens de calicot blanc, la contemplait en silence. Elle employait son manège ordinaire pour le décider à s'approcher d'elle, ne se doutant pas qu'en ce moment même un homme, caché derrière un pilier à peine couvert à peine couverte des abominables rancunes et songeait à l'en punir.

Cependant sir Georges était resté dans un coin de la salle avec Richard et le gouverneur, tandis que les officiers de la frégate et de la garnison exécutaient au dehors les ordres reçus.

—Voilà une fâcheuse affaire, monsieur Stewart, dit l'amiral avec tristesse, et elle me donnera plus d'occupation que je ne voudrais pendant mon séjour dans la colonie. Ces malais sont une race perfide et rancunière dont il faut grandement se défier; d'autre part, nous avons sur la frégate de véritables diables qui ne sont pas faciles à conduire. Je ne saurais, après une si longue navigation, les consigner à bord indéfiniment; ce serait cruel, et pourtant il ne faut pas être prophète pour deviner que, quand ils descendront à terre et quand ils se rencontreront avec les Malais, il y aura de nouvelles rixes, des vengeances, des assassinats!...... Par le ciel! une malédiction pèse donc sur ce pays? Chaque fois que j'y mets le pied, des catastrophes et des désastres éclatent de toutes parts!

—J'espère, milord, dit le gouverneur respectueusement, que, grâce aux sages précautions que vous venez de prendre, de nouveaux malheurs pourront être évités.

—Sir Georges, dit Richard à son tour, cet événement est surtout funeste parce qu'il dérange tous mes plans. Je comptais trouver ici quelques uns de ces Malais qui doivent m'accompagner dans la forêt, et je ne sais plus maintenant comment je pourrai me mettre en rapport avec eux; j'ignore même si, dans les circonstances actuelles, ils seront d'humeur à me suivre. Cependant mon parti est pris: je ne veux pas retarder d'un instant, d'une minute, mon départ fixé à demain matin.

—Eh bien! monsieur Palmer, dit [illegible] Stevenson, n'avez vous pas les lascars dont je [illegible] que j'ai mis à votre disposition? [illegible] d'eux n'est retourné à bord, car aussi bien que les Anglais et les Malais, ils ont [illegible] la prudence de demeurer neutres. Il faut leur donner l'ordre de se tenir prêts à partir?

—Les lascars seuls, milord, ne sauraient m'être d'un grand secours; j'aurais besoin avant tout de gens du pays ayant l'expérience de nos bois. D'ailleurs, quelle autorité pourrais-je exercer sur les lascars?

—Leur obéissance, même envers vous, serait pourtant plus assurée que celle de ces Malais intraitables, impatiens de toute règle et de tout frein...... Mais vous oubliez, monsieur Palmer, que je dois dans des votres, et que je les maintiendrai dans le devoir.

—[illegible] dit Richard avec embarras, vous [illegible] que les dernières évènements...

—[illegible], milord, interrompit le gouverneur avec un mélange de surprise et d'inquiétude, est-il possible qu'on songe à quitter en ce moment la colonie pour s'engager dans l'intérieur du pays?

[illegible]

ÉLIE BERTHET.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLÉANS.

Mardi soir, 29 janvier 1861.

Les ventes de coton se sont élevées aujourd'hui à environ 12,000 balles, à des taux de ⅛ cts.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

Inférieur	[illegible]
Ordinaire	7½ à 9¼
Bon ordinaire	9½ à 9¾
Low Middling	10 à 10½
Middling	11 à 11¼
Good Middling	nominal
Middling Fair	nominal
Fair	nominal
Good Fair	nominal
Good & Fine	nominal

TABAC—Aucune transaction digne de remarque.

SUCRE—Ventes 1400 boucauts, à une nouvelle baisse. Fair à fully fair, 4⅞ à 5⅛ et 5¼ cts.

MÉLASSE—Environ 1200 barils, à 22@24 cts le gallon de prime à choix.

FARINE—2000 barils, dont 900 de superfine à 1765, en plusieurs lots, à $5 50 et 500 d'extra de choix à $5 80 le baril.

MAIS—Il s'est vendu 14,500 sacs dont 1100 de mélangé à 57 cts, 7000 de blanc à 1800 de jaune à 80 cts et 350 de mélangé blanc à 61 cts le boisseau.

AVOINE—1400 sacs de St Louis à 40 cts, 3800 à 41 et 1200 à 42 43 cts le boisseau.

FOIN—600 balles foin de l'Ouest à $24 50@26 le tonneau.

BACON—80 boucauts d'épaules à 10 cts, 40 en plats côtes ribbed à 12 cts, 25 tierçons de jambons passés au sucre à 13 et 12 à 13½ cts la livre.

GRAISSE—500 barillets à 11 cts la livre.

WHISKY—100 barils de rectifié à 17 cts le gallon.

SACS EN PITRE—100 balles de heavy à 13 cts.

CAFÉ—2150 sacs dont 50 à 11⅜, 300 à 11½ et 11¾, 800 à 11 et 11⅞, 913 à 12@12½ cts la livre.

FRET—Trois navires pour Liverpool à 1 d¼ pour le coton à 2 c, et un pour Brême à des conditions particulières.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier.

Steamship Magnolia, Crowell, Havane via Key West
Steamship Suwanee, Dennison, Galveston et Indianola
Navire Liguria, Figaria, Liverpool
Barque Hedwig, Hannerman, Liverpool
Maryland, Helmers, Liverpool
Crimea, Smith, New-York

Arrivés hier.

Barque De Kane, McCoy, Londonderry
Howard, Stanwood, Havane
Laura Russ, Rusk, Mobile
Brick Yucatan, [illegible], Vera-Cruz
Goélette Elodie, de la côte
Pour les bateaux, voir l'anglais.

Au bas du fleuve.

Steamship De Soto, Johnson, New-York via Havane.
Navire Stephen Crowell, Burgess, Havre

Steamboats partant aujourd'hui.

RIVIÈRES:

Louisville—Magenta, Spotts	5 P M
Bas du fleuve—Empire Parish, Grant	10 A M
Riv Rouge—Eleanor, Main	5 P M
Riv Rouge—Robert Fulton, Grace	5 P M
Riv Rouge—Fannie Pierson, Witham	5 P M
Riv Rouge—Morning Light, Dillon	5 P M
Riv Rouge—Mary T, Kimball	5 P M
Opelousas—Nina Simmes, Lotailler	5 P M
Attakapas—Star, Futwell	5 P M
Riv Arkansas—Judge Fletcher, Smith	5 P M
Riv Cumberland—James Woods, Boyd	5 P M

RAIL-ROAD PONTCHARTRAIN:

Mobile—Bateau de la malle	3½ P M
Covington—Pamlico, Hoffman	10½ A M

RAIL ROAD DE JEFFERSON.

Riv Alabama—Wm Bagaley, Sinnott	5 P M

PAR MER:

Texas—Steamship Suwanee, Dennison	8 A M
Ports des Florides—Steam. Magnolia, Crowell	8 A M

POUR LOUISVILLE—Le bateau à vapeur MAGENTA, Un marcheur, part cette après-midi, à 5 heures, pour la vallée de l'Ohio. M. Henry J. Spotts, l'un des capitaines les plus aimés dans le port, le commande. Les passagers et les expéditeurs trouveront M. Joe Benedict au bureau.

POUR RED BLUFFS, GRAND ÉCORE, &c.—Le bateau, un marcheur, FANNY PIERSON, capitaine Old Witham, partira positivement à 5 heures ce soir pour Grand Écore et tous les points sur la Rivière Cane et la Bayou Pierre.

POUR LE LAC BISTINEAU—Le bateau excessivement léger MORNING LIGHT, capitaine Wm. Dillon, commis A. Walker, partira positivement à 5 heures ce soir, pour Minden et les points intermédiaires sur le susdit lac et la Rivière Rouge.

L'AMER-VIN IMPERIAL

Du Dr J. Bovee Dods,

Est fait avec un vin pur qui a deux fois la force ordinaire, des autres vins et n'est importé que par une seule maison des Etats-Unis. Il entre les racines suivantes: sceau de Salomon, du spicenard; de la consoude, des fleurs de camomille, de la gentiane, de l'écorce de merisier sauvage et du bay berry.

Nous défions LE MONDE D'EN PRODUIRE UN EGAL!

Nous ne prétendons pas avoir découvert des racines "connues seulement des Indiens de l'Amérique du Sud", "et qui peuvent guérir toutes les maladies auxquelles l'homme est sujet", mais nous croyons présenter au public une préparation que tout médecin capable approuvera et recommandera comme remède pour le

Commencement de consomption,

La faiblesse des poumons, l'indigestion, la dyspepsie, les affections nerveuses, la paralysie, les hémorroïdes, les maladies particulières aux dames, la faiblesse qui exige toujours un tonique. Cet amer est sans contredit

Ce qu'il y a de mieux!

C'est un précieux remède pour les maux de gorge, si commun parmi les membres du clergé.

Pour les personnes âgées et infirmes, pour celles qui ont une constitution faible, pour les ministres de l'Évangile, les avocats, les orateurs, les teneurs de livres, les tailleurs, les couturières, les étudiants, les artistes et tous ceux qui mènent une vie sédentaire, c'est une excellente préparation.

C'est une boisson saine et d'un goût délicieux, produisant le même effet agréable que de l'eau-de-vie ou du vin, sans enivrer. Les personnes qui se sont adonnées aux liqueurs fortes et voudraient s'en abstenir se convaincront que leur santé s'en trouve fort bien par le remplacement par les poisons qui renferment les vins et les liqueurs dont le pays est inondé.

Non seulement l'AMER DE DODS GUERIT de la maladie, mais il le PREVIENT. Il devrait être chez tous ceux qui habitent un pays où l'eau est mauvaise et ce véritablement des fièvres et frisson. On peut le donner sans crainte aux enfants et aux petits enfants.

Les médecins, les membres du clergé, les orateurs qui prêchent la tempérance devraient aider à la circulation de cet amer et chasser ainsi la maladie et l'ivrognerie.

CHARLES WIDDIFIELD & Co, Propriétaires,

No 78, Williams street, New-York.

A vendre par tous les droguistes.

Agence pour la vente en gros et en détail, dans l'État de la Géorgie. PLUMB & LEITNER, à Augusta, Géorgie.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & CO, 21 et 151, rue de Chartres.

7juil—1an

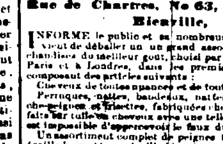

Jean Augé,

Rue de Chartres, No 63, encoignure Bienville,

INFORME le public et sa nombreuse clientèle, qu'il vient de déballer un grand assortiment de marchandises du meilleur goût, choisi par Madame Augé à Paris et à Londres, dans les premières maisons, se composant des articles suivants:

Cheveux de toutes nuances et de toutes longueurs.

Perruques, nattes, bandeaux, nattes sur peignes, chignons et tresses, fabriqués à leur tour. Ouvrages faits par l'office cheveux avec une telle perfection qu'il est impossible d'apercevoir le faux du naturel.

Un assortiment complet de peignes à chignon écaille, écaille incrustée ou écaille blanche et ivoire du dernier goût.

Peignes à rainures écaille et ivoire.

Parures en cheveux, nouveau modèle.

Bijouterie en écaille incrustée en jais et acier (haute nouveauté).

Un grand choix d'éventails riches et ordinaires, jusqu'à 75 cts pièce.

Coiffures du dernier genre pour bals et soirées.

Gants Jouvins et de Suède assortis, pour femmes, hommes et fillettes.

Objets de fantaisie pour étrennes.

Parfumeries des premières maisons de Londres et de Paris.

Il recommande de nouveau son blanc de Perse et sa nouvelle composition pour arrêter la chute des cheveux, faire croître et embellir, et avantageusement connus du public.

Les leçons de coiffures seront données et exécutées par une des premières coiffeuses de France que Mme Augé a fait venir à cet effet.

Un salon est expressément réservé pour la coiffure des dames; et un autre, au premier, pour les messieurs.

Toutes les marchandises ci-dessus désignées seront vendues à des prix très réduits. 25déc

J. J. ALBERT,

33, rue de Chartres 33,

REÇU par les derniers arrivages de France l'assortiment le plus complet de chapeaux et casquettes pour la saison, savoir:

Chapeaux de soie extra léger (coiffes adhérentes)
do de castor et castor noir
do souples de tout genre et toute couleur
do de soie et soie unie
do feutre GARIBALDI à garniture adhérente, (articles tout nouveau)
do de castor noir, souple
do et casquettes de voyage.

Le soussigné, pendant son séjour à Paris, a particulièrement porté son attention sur la confection des articles de fantaisie pour enfants, destinés à la vente de la fin de l'année et tels qu'on les porte actuellement à Paris, savoir:

Casquettes drap et velours de toute formes
Toques Charles IX
Étoles à velours écossais
Bérets à 3 côtes
Bonnets écossais
Chapeaux de fantaisie à plumes d'autruche
do unis garnis Écossais, &c, &c, &c.

Les meilleurs ouvriers de Paris étant engagés dans son vaste établissement, les fashionables pourront, comme par le passé, commander chez lui leurs chapeaux, soit d'après les modes de Paris, ou selon leur goût, d'après la mesure de leur tête prise au conformateur.

LES MARCHANDS DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE trouveront toujours chez lui l'assortiment le plus considérable de chapeaux et casquettes à des prix très modérés. J. J. ALBERT, 16 déc 33, rue de Chartres

GRAND DEBALLAGE.

MAISON RILLIEUX & REGGIO,

186 rue Bourbon,

NOUS avons reçu de Paris et de New-York, un grand assortiment de marchandises pour l'automne et l'hiver.

Notre stock comprend en partie les articles suivants: Barège anglais couleur, double jupes et volants; Barège français couleur; Robes grenadines à disposition; Mousseline laine unie et imprimée; Mousseline laine imprimée, haute nouveauté; Mérinos d'Écosse couleur; Mérinos imprimé; Cachemire imprimé; Cachemire français; Mérinos français et anglais; Popeline, Ottoman couleur; Velours couleur et noir; Mousseline crêpe couleur; Robes Valencias; Tartans 5/4 riche; Orléans laine 3/4 et 5/4; Châle couleur; Ecossais laine; Alpaca couleur et noir; Foulard couleur; Taffetas couleur, écossais; [illegible] ... Mouchoirs à ourlet; Mouchoirs brodés; Cols et manches brodés; Voiles barège noir et couleur; Voiles grenadine couleur et noir; Voiles crêpe; Gants de soie; [illegible] ... Couvertures et Couvre-pieds; [illegible] ... Bretelles; Ceintures; Rubans; Dentelles; Broderies; [illegible] ... et beaucoup d'autres articles trop nombreux pour les détailler.

CORAIL ET BIJOUX A PRIX REDUITS.

M. F. H. RIVERA, encoignure Royale et St-Pierre, vient de recevoir d'Italie un grand choix d'articles en CORAIL destinés à tous les genres de la toilette et de la parure, qu'il offre aux dames de la ville et de la campagne, ainsi qu'une variété de bijoux, d'argenterie et d'orfèvrerie.

Il désire aussi vendre son magnifique assortiment de JOUX, FINS, D'ARTICLES D'EXCÉDANT, BIJOUX, MONTRES, &c., le tout à des prix réduits. [illegible]

Théâtre de l'Opéra.

Les deux dernières représentations de Mlle Patti à la Nlle-Orléans.

Le public est respectueusement informé que Mlle ADELINA PATTI, après son retour de ses voyages de Bâton-Rouge, Natchez, Vicksburg et Jackson où elle va donner des concerts, et se fera entendre, pour la dernière fois à la Nouvelle-Orléans dans

RIGOLETTO,

Grand opéra de Verdi.

MERCREDI SOIR, 6 février 1861.

Le bénéfice et la dernière représentation de Mlle PATTI aura lieu le vendredi, 8 février.

On peut retenir, au bureau du théâtre de l'Opéra, à partir du mardi, 5 février, des places réservées pour les deux dernières représentations de Mlle Patti. 25 janv

THEATRE D'ORLEANS.

Samedi 2 février 1861.

BALS

Parés et Masqués,

A l'instar des Bals du Grand Opéra de Paris.

PRIX D'ENTRÉE...... Pour un Cavalier, $2 00

S'adresser au Contrôle du théâtre d'Orléans, pour les billets et la location des loges, tous les jours, de midi à 3 heures.

Aucune dame ne sera admise sans cavalier.

Le Bal commencera à 10 heures précises.

21 janv

THEATRE DE L'OPERA.

Bal Masqué de Société.

Mardi, 12 février 1861, (MARDI-GRAS).

A une assemblée des souscripteurs du BAL MASQUÉ DE SOCIÉTÉ du MARDI-GRAS, tenue le 25 courant, les Messieurs dont les noms suivent ont été élus commissaires:

MM. *H. De Maby, *B. M. Turnbull, R. O'Connell, E. Giquel, *E. Bertus, *E. Sautou, *A. Bordenat, *H. V. Passmann, *F. W. Collins, *Nemours Lauve, Anatole Bischo, E. N. Gannoheau, F. B. Wiltz, Jr.

*Comité d'invitation et d'admission.

Le comité s'assemblera le mercredi 30 janvier et le samedi 1er février, au bureau du théâtre, à 6½ heures du soir.

L'orchestre sera dirigé par M. H. Lehmann.

30 janv—4f

THEATRE DES VARIETES.

Mercredi soir, 30 janvier.

Bénéfice de M. George Jordan—WILD OATS, comédie—DANSE par Mlle Fannie et M. Billiant—TURNING THE TABLES, vaudeville.

THEATRE ST-CHARLES.

Mercredi soir, 30 janvier.

Première représentation de WILLIE KILEY or NOT GUILTY, drame—PRINCE DOLOROSO, vaudeville.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Mercredi soir, 30 janvier.

Le Grand Cirque de Dan Rice.

Mlle ELLA ZOYARA, M. T. H. ROSSTON, le célèbre écuyer—DAN RICE et ses mulets savants.

Le spectacle commence à 7 heures et demie précises.

GRAND DIVERTISSEMENT

—DE—

DAN RICE.

L'administration de cette célèbre institution, informe respectueusement les citoyens du 3me District que, conformément à de nombreuses requêtes adressées par ses patrons créoles, sa campagne de 1861 s'ouvrira

Sous une tente

Le LUNDI, 4 février 1861.

Sur le lot connu sous le nom de CHAMPS-ÉLYSÉES, entre les rues Moreau et Casacalvo.

Les représentations auront lieu les après-midi et le soir des lundi et mardi 4 et 5 février.

Le cirque est de construction nouvelle et est aussi confortable qu'un salon, les sièges étant tous garnis de tapis de velours; l'arène est recouverte d'une tapisserie de manufacture Orientale.

The American Humorist DAN RICE,

Paraîtra dans chaque représentation et fera introduire **tous les animaux sauvages,** chevaux dressés, poneys et favoris.

Tous les acteurs!

Tous les spectacles!

Les portes seront ouvertes à midi et à 6 h.½ le soir, Les représentations commenceront une demi-heure après l'ouverture.

ADMISSION—50 cents—Enfants et servantes, à la représentation du jour, 25 cts. 29 janv

Musée de Spalding & Rogers.

Mardi soir 29 janvier.

Engagement de Mlle CHRISTINE MILLY, LA FILLE A DEUX TÊTES—La dix-neuvième merveille, il a le privilège de voir un phénomène dont il n'est question ni dans l'histoire sacrée ni dans l'histoire ancienne. C'est une seule personne qui possède les facultés de

Deux personnes distinctes.

Les Dames qui ont craint jusqu'ici de voir un spectacle de ce genre peuvent avoir l'assurance que Mlle Milly est la personne

La plus intéressante et la plus agréable

sur laquelle les yeux se soient jamais arrêtés. Elle est engagée pour cette semaine seulement.

L'Aquaria et les autres curiosités.

Le Musée est ouvert de 10 heures du matin à 10 heures du soir. 29 janv

Grand Bal de MARDI-GRAS.

—AU—

ODD FELLOWS HALL

Bal masqué de société, donné par les jeunes gens,

Mardi (MARDI-GRAS), 12 février 1861.

Les Messieurs qui désireraient souscrire à ce Bal sont priés de s'adresser au secrétaire, au bureau de la salle de bal.

Les demandes d'invitations pour les Dames doivent être adressées au secrétaire, avec les noms et les résidences.

Les Directeurs se réuniront tous les MERCREDIS SOIR, à 7 heures et demie, au Odd Fellows Hall, pour recevoir les demandes d'invitations.

Il ne sera pas émis d'invitations pour Dames après la première semaine du mois.

Toutes les personnes masquées seront priées de se démasquer devant un comité avant d'entrer dans la salle de bal. 29 janv

ARMORY HALL, rue du Camp.

Grand succès—3me semaine.

Dernière semaine, par suite d'autres engagements des Sonneurs de Cloche Suisses de Bimisdell & Fils.

TOUS LES SOIRS—avec changement de programme.

Grande représentation de jour samedi

Commençant à midi et demi.

N. B.—Les directeurs d'école désirant amener leurs élèves au concert du jour, peuvent s'entendre à cet effet avec le trésorier, au bureau des billets, de 10 heures du matin à une heure de l'après-midi, et de 3 à 5 heures.

Billets, 50 cents. Pour enfants et domestiques, 25 cents. A vendre au bureau des billets et aux magasins de musique. Les portes seront ouvertes à 7 heures et le concert commencera à 7½ heures. 28 jv—6f

Minstrels de George Christy.

Remise et avis spécial.

ACADÉMIE DE MUSIQUE DE SPALDING ET ROGERS.

Par suite de plus grandes facilités pour les représentations comiques de la célèbre

TROUPE de GEORGE CHRISTY,

La troupe ne jouera pas à Odd-Fellows Hall, jeudi soir, 24 janvier, ainsi qu'elle l'avait annoncé, mais donnera ses représentations à L'ACADÉMIE DE MUSIQUE DE SPALDING & ROGERS, à partir de LUNDI SOIR, 4 FÉVRIER 1861.

JOHN P. SMITH, Agent.

Musée de Vanucchi,

Rue St Charles, No 107, presqu'en face du Théâtre St Charles.

LE TEMPLE DE L'ART.

Renfermant plus de 250 FIGURES de grandeur naturelle, représentant beaucoup des plus célèbres sujets d'histoire. La plupart de ces figures sont mues par le mécanisme.

Il a été ajouté à la magnifique collection la RÉCEPTION DES AMBASSADEURS JAPONAIS par le président Buchanan, le 17 mai, à la Maison Blanche. Les vêtements et les armes ont été présentés à Vannucchi par ordre du prince Sinimo Bovisen.

La conférence entre LOUIS-NAPOLÉON, VICTOR EMMANUEL et GARIBALDI. On considère ces figures comme des ressemblances frappantes.

LA NAISSANCE DU CHRIST DANS LA CRÈCHE, magnifique tableau.

LA CÈNE—LE JUGEMENT DU CHRIST—LES HÉROS DE LA CRIMÉE et LES PUISSANCES D'EUROPE—Le vieux JOHN BROWN ET SES COMPLICES. Leurs traits et leur taille sont fidèlement reproduits.

Prix d'entrée, 50 cents, moitié prix pour les enfans. 19 nov—

ACADEMIE DE DANSE D'ANGELINA.

NOUVEAU SALON, 165, RUE GIROD au coin de la rue BARONNE.

M. et Mme ANGELINA annoncent respectueusement à leurs amis et au public en général que leur

ACADÉMIE DE DANSE

sera ouverte pour la saison, LUNDI, 5 novembre. Classe d'enfants—Tous les mardis, jeudis et samedis, de 4 à 6 heures du soir. 1nov—3m

ACADEMIE DE DANSE DE J. VEGAS,

A L'ODD FELLOWS' HALL.

LE prof. J. VEGAS annonce à ses amis et au public que son ACADÉMIE DE DANSE sera ouvert pour la saison à l'ODD FELLOWS' HALL, SAMEDI 10 novembre; il espère être honoré du même patronage que par le passé.

Classe pour les enfants—Les mardis, jeudis et samedis, de 3 à 5 heures du soir.

Classe pour les dames—Les mardis, jeudis et samedis, de 10 heures à midi.

Classe pour messieurs—Les lundis, mercredis et vendredis, de 7 à 10 heures du soir.

Réunions pour Messieurs et Dames—Tous les mercredis.

DES BALS TRAVESTIS D'ENFANTS auront lieu une fois par mois.

Pour les conditions s'adresser au Prof. VEGAS, à Odd Fellows' Hall. 3 nov—3m

MUSIQUE

A. ELIE,

Rue Royale, No 66.

PIANOS de HERZ et de PLEYEL,

AGENT de la maison de Herz, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle, Seul agent des INSTRUMENS DE MUSIQUE, HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLE, FOURNITURES ET CORDES DE PREMIER CHOIX. 11déc—1an

MUSIQUE.

Maison E. M. Benoît, SOURDES & CHASSAIGNAC

MUSIQUE NOUVELLE!!!

GRAND ASSORTIMENT. Toutes les nouveautés! LE PARDON! FAUST! HERCULANUM. ORGUES A MANIVELLE.

FLANDRY & CHARPAUX.

DÉPÔT DES

PIANOS DE PLEYEL

[illegible] ... Chemin du Bayou, entre les rues Claiborne et Derbigny. [illegible]

COUVERTURES FRANÇAISES

De 3 points et demi.

NOUS offrons aux planteurs, à très bas prix, d'excellentes COUVERTURES FRANÇAISES manufacturées expressément pour les habitations et égales à tout ce qui a été importé jusqu'ici.

C. A. BARRIÈRE & BRO. rue du Canal, No 139, Batiment Touro. 26 sept—6m

MAIS—3,000 sacs de 1re qualité, jaune et blanc, en magasin et à vendre par F. A. GONZALÈS & Co., 75 et 77, rue Vieille-Levée, près Conti. 11 déc

CONFITURES des Shakers—25 caisses à vendre par BERNARD TURPIN, 9, ancien 55, rue Vieille Levée. 17 déc—6f

SERRURES françaises—4 colis serrures françaises, à vendre par B. TURPIN, No 55, rue Vieille Levée.

Jour de départ, JEUDI, 3 février, à 8 h. A. M.

Galveston et la Baie de Matagorda.

LIGNE DE LA MALLE DES ETATS-UNIS ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS, GALVESTON ET LA BAIE DE MATAGORDA.—L'excellent steamship [illegible] W. H. Talbot, partira comme il est dit plus haut, avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser à

I. C. HARRIS, directeur, No 57, rue du Camp.

Un steamship de cette ligne partira pour les susdits ports les dimanches et jeudis de chaque semaine.

POUR INDIANOLA, directement, partira mercredi 30 janvier, le navire à vapeur porteur de la malle SUWANEE, capitaine Dennison, partira avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à I. C. HARRIS, 57, rue du Camp. 26janv

Brazos Santiago.

Jour de départ VENDREDI, 1er février à 8 h. A. M. POUR BRAZOS SANTIAGO.—Ligne de la Malle des Etats-Unis de la Nouvelle-Orléans et de Brazos Santiago.—Pour Brownsville et Rio Grande.—L'excellent steamship ARIZONA, commandé M. E. Smith, partira, ainsi qu'il est dit plus haut, avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage, (beaux emménagements) s'adresser à bord ou à

I. C. HARRIS, Directeur, 57, rue du Camp. 26jan

Jour de départ, MERCREDI 30 JANVIER 1861, à 8 heures A. M.

Nouvelle-Orléans et Floride.

Ligne de la malle des Etats-Unis.

POUR KEY WEST et LES PORTS DE LA FLORIDE, via Pensacola, Apalachicola, St Marks, Cedar Keys, Tampa Bay et Manatee.—L'excellent steamship MAGNOLIA, doublé et chevillé en cuivre, commandant J. S. Crowell, partira ainsi qu'il est dit plus haut avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser à bord ou à

I. C. HARRIS, directeur, No 57, rue du Camp.

Le fret pour Apalachicola, St-Marks et Tampa Bay, sujet à l'allège aux frais des steamers, mais aux risques des consignataires.

Les connaissements pour les ports de la Floride doivent être payés en monnaie courante de la Nouvelle-Orléans.

Le fret pour les ports susdits sera reçu jusqu'à mardi 29 du courant. 25 janv

Pour la Havane directement.

Partira de la Nouvelle-Orléans, tous les 2 et 27 de chaque mois, portant la malle des Etats-Unis, l'excellent steamship HABANA, doublé et chevillé en cuivre, capitaine J. B. McConnell, partira de son wharf au pied de la rue St-Joseph. Pour fret ou passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser à PUIG BROTHERS, No 57 rue de la Douane. 1er jan—1 an

Pour Key West et la Havane.

Partant MERCREDI, 30 janvier, à 8 heures A. M.

LIGNE DE LA MALLE DES ETATS-UNIS ENTRE LA NELLE-ORLÉANS, LA FLORIDE ET LA HAVANE

POUR KEY WEST ET LA HAVANE via Pensacola, Apalachicola, St-Marks, Cedar Keys, Tampa Bay et Manatee.—L'excellent steamship ATLANTIC, doublé et chevillé en cuivre, commandant J. S. Crowell, partira ainsi qu'il est dit plus haut, avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser à bord ou à

I. C. HARRIS, directeur, 57 rue du Camp.

Le fret pour Apalachicola, St-Marks et Tampa Bay est sujet aux frais d'allège payés par le steamer, mais aux risques des consignataires.

POUR LA HAVANE.

Le brick américain A. A. CHAPMAN, fin voilier et de première classe, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. PLASSAN, rue Vieille Levée Nos 38 et 40. 26 janv

Compagnie d'Assurance Mutuelle DU HOME

DE LA NOUVELLE ORLEANS.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie d'Assurance Home présente l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes de l'année expirée le 31 décembre 1860		$687,151 82
Montant des risques non expirés le 31 décembre 1859		59,990 00
Total des primes de l'année expirée le 31 décembre 1860, savoir:		$747,141 82
Primes sur les risques d'incendie	$302,799 22	
Primes sur les risques des rivières	343,488 13	
Primes sur les risques des mers	100,854 47	$747,141 82
Primes à déduire sur les risques non expirés le 31 déc. 1860	$ 83,839 00	
Primes remboursées	562 82	$ 84,482 82
Montant des primes de l'année expirée le 31 déc. 1860		$662,658 00
Pertes dans la même période, savoir:		
Sur les risques d'incendie	$136,912 90	
Sur les risques des mers	48,980 88	
Sur les risques des rivières	159,863 22	
	$344,457 00	
Réassurances, dépenses, intérêt sur le script émis, etc., intérêt en mains, escomptes, etc.	$ 11,664 18	$356,121 18
Profits de l'année expirée le 31 déc 1860		$306,535 82
L'actif de la compagnie est comme suit:		
Actions de banque, bons de la ville et billets hypothécaires		$700,588 00
Prêts garantis par actions de banque et bons de la ville		419,650 00
Propriété foncière (bureau No 78, rue du Camp)		42,905 96
Effets à courte échéance, pour primes		136,546 00
Dû pour primes et en voie de perception		17,944 28
En caisse		113,141 80
Total de l'actif		$1,430,765 97

Etat de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans—Ville de la Nlle Orléans.

Qu'on se souvienne que le 11 janvier 1861, pardevant moi, juge de paix, dans et pour la susdite ville, se sont présentés Alexander Brother, Président, et James H. Wheeler, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home de la Nlle Orléans, lesquels ayant dûment assermentés conformément à la loi déclarent que le susdit tableau est exact et une copie exacte des livres de la compagnie.

BROTHER, président, JAMES H. WHEELER, secrétaire.

Assermentés et signé devant moi, ce 11 janvier 1861. D. F. MITCHELL, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer un intérêt de SIX pour cent en argent sur les certificats de profit non payés aux détenteurs ou à leurs ayants-cause, à partir du 11 février prochain. Il ont résolu en outre de déclarer un dividende de QUARANTE POUR CENT (40 pour cent) sur les primes nettes de l'année expirée le 31 décembre 1860. Des certificats seront émis à cet effet à partir du 15 mars prochain.

Les Directeurs, après avoir mis en réserve UN MILLION DE PIASTRES de profit, ont décidé en outre que tous les certificats (pour profits) émis en 1857, seront payés aux détenteurs ou à leurs ayants-cause, à partir du 11 février prochain. Les certificats devront être produits, au moment du paiement, pour être annulés, et l'intérêt des dits certificats cessera à partir du 31 décembre 1860.

La compagnie assure, comme par le passé, contre les dangers de mer, des rivières et contre l'incendie, aux prix courants de primes. Bureau, No 78, rue du Camp.

ALEXANDER BROTHER, Président. JOHN R. SHAW, Vice-Président. JAMES H. WHEELER Secrétaire.

—DIRECTEURS—

John R. Shaw,	S. L. Levy,	W. L. Lanier,
Jno A. Stevenson,	A. H. May,	Philip A. Shaw
Edward Nalle,	D. B. Moore,	J. Villarubia Jr,
Elisah Peale,	John Hall,	Alex. T. Dyas,
J. P. Harrison	Nathaniel Jhery,	Wm H. Avery,
Joseph Hoy,	Th. Greenfield,	J. E. Jeanbour,
L. C. Jurey,	Edward Hobart,	John H. Rodenberg
Geo. O. Sweet,	Lafayette Folger,	E. J. Q. Kennett,
Alfred Moulton,	John Kemp,	E. K. Converse
W. C. Thompkins,	John C. Goodrich,	
L. D. C. Wood,	Percy Nugent.	

Nlle-Orléans, 12 janvier 1861. 14 jan 1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle Du Sun

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CINQUIÈME ETAT ANNUEL.

Nouvelle-Orléans, 11 janvier 1861.

CONFORMÉMENT à sa charte, la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN DE LA NOUVELLE-ORLÉANS présente l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1860		$732,054 00
Montant des risques non expirés le 31 décembre 1859		130,562 00
Total des primes de l'année expirée le 31 décembre 1860, savoir:		$862,616 00
Primes sur les risques d'incendie	$421,006 73	
Primes sur les risques des rivières	211,089 86	
Primes sur les risques des mers	230,519 50	$862,616 09
Primes à déduire sur les risques non expirés le 31 décembre 1860	$125,777 00	
Primes remboursées	6,365 96	$132,142 96
Montant des primes de l'année expirée le 31 décembre 1860		730 473 13
Pertes dans la même période, savoir:		
Sur les risques d'incendie	$299,714 25	
Sur les risques des mers	126,879 81	
Sur les risques des rivières	81,669 83	
		560,963 39
Réassurances, dépenses, intérêts, épargnes, profits et pertes		$36,369 36
		$323,903 51
Profits de l'année expirée le 31 décembre 1860		$376,569 62
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Actions de banque, actions de la Compagnie du chemin de fer,		$265,970 00
Bons de la ville et de l'État		343,150 00
Prêts garantis par des actions de banque, &c.		471,400 00
Effets à courte échéance, pour primes		139,241 84
Dû pour primes et en voie de perception		31,425 40
Scrip de diverses compagnies d'assurance		16,180 00
En caisse		104,913 82
Total de l'actif		$1,372,282 06

Etat de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle Orléans.

Qu'on se souvienne que le 11 janvier 1861, pardevant moi, juge de paix, dans et pour la susdite ville, se sont présentés Thomas Sloo, Président, et James Edwards, Secrétaire de la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi déclarent que le susdit tableau est exact et une copie exacte des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président, JAS. EDWARDS, Secrétaire.

Assermentés et signé devant moi, ce 11 janvier 1861. D. F. MITCHELL, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer un intérêt de SIX POUR CENT, sur les certificats de profit non payés, aux détenteurs ou à leurs ayants-cause, à partir du 11 février prochain, et de payer à partir de ce jour-là, cinquante pour cent du scrip de 1857. Ils ont en outre déclaré un dividende de trente pour cent sur les primes nettes de l'année expirée le 31 décembre 1860.

THOMAS SLOO, Président, JAMES D. DENÈGRE, Vice-Président. JAMES EDWARDS, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

James D. Denègre,	John C. Ricks,
A. D. Kelly,	J. H. Stauffer,
Hugh Wilson,	H. T. Lonsdale,
Henry Renshaw,	John G. Gaines,
A. C. Tremoulet,	Thomas Sloo.
B. J. Hart,	

16 janv—1 an [illegible]

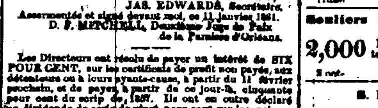

SANGSUES HONGROISES ET SUEDOISES

J. L. PELÉ

successeur de

Mme Vve Le PROVOST,

Rue Bourbon, 139, entre Toulouse et St Pierre, Prévient MM. les médecins, pharmaciens et le public de la ville et de la campagne, qu'il vient de recevoir un très grand assortiment de sangsues hongroises et suédoises, qu'il vend au prix très réduit ci-dessous:

Sangsues et Suédoises, par mille......$70
do de par cent....... 10

SANGSUES! SANGSUES!

25,000 Sangsues de premier choix, Hongroises et Suédoises, reçues par le dernier bateau, à vendre au dépôt général de BAPTISTE LOUBAT, No. 61, rue ROYALE, entre Conti et Bienville, qui les vend au plus bas prix.

Les plus grandes soins et une attentive toute particulière seront donnés pour remplir les ordres de la campagne. BAP. LOUBAT.

Serrures Françaises.

QUATRE caisses serrures françaises, assorties. A vendre par BERNARD TURPIN, No 55, rue Vieille-Levée. 9 dé—6f

L'Amer-Vin Impérial [illegible]

... [illegible] CHARLES WIDDIFIELD & Co, Propriétaires, No 78, William Street, New-York. A vendre par tous les droguistes. Agence pour la vente en gros et en détail, dans l'État de la Géorgie, PLUMB & LEITNER, à Augusta, Géorgie. A vendre à la Nouvelle Orléans, en gros et en détail par J. WRIGHT & Co, 21 et 151, rue de Chartres

DIVERS en magasin et à vendre par les soussignés—

Eau-de-vie.

40 futailles eau-de-vie St-Croix				Demi preuve.
75	do	do	Wm. Raymond	do
20	do	do	G V. Breward & Co.	do
10	do	do	Hivert Jeune,	do
18	do	do	Rouillac Proprietors Co.	do
27	do	do	Nartigue et Bigourdan, 3me do.	
14	do	do	Otard Dupuy & Co. 1851, 3me do	
10	do	do	Celebrated brandy vine 1¼ do.	
15	do	do	Mre Castillon jr. 1818	do
5	do	do	Très vieille eau-de-vie.	

Sardines à l'huile.

150 caisses de 100¼ boîtes chaque marque Rodel.
75 do de 100½ do do

Vins blanc et rouge.

500 barriques vin rouge différentes marques et crûs.
75 do vin blanc Nartigue et Bigourdan.
25 caisses do do
230 caisses do do

Champagne.

125 paniers de 12 bouteilles, marque Piper & Co.				
75	do	24/2	do	do
100	do	12	do	Red Star.
167	do	12	do	Belmont.
33	do	24/2	do	do

Fruits au jus.

100 caisses de 12 flacons assortis Rodel.

Bouteilles et bouchons.

300 paniers de 100 bouteilles chaque 22 onces.
125 do de 100 do 20 onces.
25 do de 100 do 12 onces.
25 futailles bouchons en sacs de 500 bouchons.

Madère.

180 quarts madère marque F. Gonsett.

Bourgogne et Macon.

40 barriques vin Macon 1857, J. Laussoure & Co.				
50	do	vin Bourgogne 1857,		do
10	do	Beaune 1858,		do
20	caisses Beaune 1857,			do
15	do	Pomard 1857,		do
13	do	Romanée 1857,		do
11	do	Chambertin 1857,		do
9	do	Clos de Vougeot 1857,		do
25	do	Vieux Ceps, 1857,		do
19	do	Côtes d'Or 1857,		do

Attendu par le navire Fanny Ealer, venant de Marseille:

100 paniers de 12 bouteilles huile d'olive de 24 onces				
200	do	24/2	do	de 12 onces.
200	do	12	do	de 22 onces.
150	do	24/2	do	de 11 onces.

A vendre par A. CARRIÈRE & Cie, 27 Vieille Levée. 22 janv

GRAND RABAIS.

IMPORTATION DIRECTE de marchandises sèches.

GIQUEL & JAMISON,

130, rue du Canal,

OFFRIRONT à partir de lundi, 17 courant, leur beau stock de marchandises à un très grand rabais, savoir:

Rideaux brodés mousselines et tulles; Damas laine, et laine et soie; Moiries unies, brodées et brochées; Popelines d'Irlande et françaises; Mérinos unis et brodés; Tartan et mousselines de laine couleurs; Flanelle blanche et couleurs; Châles coupés, et autres, grand assortiment; Manteaux drap dernier genre; Manteaux et casaques velours pour dames et enfants; Cols et manches Valenciennes riches; Cols et manches point Alençon et appliqués; Cols et manches mousselines brodées; Mouchoirs batiste brodés, grand assortiment; Sorties de bal et de théâtre; Manteaux draps et piqués pour enfants; Gants de peau, laine et soie pour dames et enfants; Bas coton et en soie, de do do; Fourrures pour dames, grand assortiment; Éventails, ridicules porte-monnaie; ombrelles, marquises et parapluies; Toiles à draps, à chemises, à taies d'oreillers, serviettes et linge de table; Chemises et faux cols pour hommes; Cravates; Chemisettes et sous-manches en jaconas; Marseilles; Articles de fantaisie &c., &c., &c.

Aussi un assortiment d'articles trop longs à énumérer.

Toutes nos marchandises sont de notre importation directe entrée en exportation, et seront vendues au plus haut à un grand rabais. GIQUEL & JAMISON, 130, rue du Canal. 20 déc

Matériaux pour constructions, briques et bois de chauffage.

V. DEMORUELLE,

Au Vieux-Bassin, coin Toulouse et Franklin.

A CONSTAMMENT en mains des matériaux pour constructions, tels que: CHAUX, SABLE BLANC ET JAUNE, CIMENT, PLATRE DE PARIS, BARDEAUX, LATTES, MERRAIN. Aussi: BRIQUES à FEU, anglaises, françaises et américaines, et du BOIS DE CHAUFFAGE de toutes les qualités.

Les ordres de la campagne seront remplis avec soin et promptitude. 11juil—1 an

AVIS

Aux amateurs de vins de Bourgogne.

SEULS agents de la compagnie des Grands vins de Bourgogne pour l'Etat de la Louisiane, nous avons l'honneur de les informer que les clos de ROMANÉE CONTI, CLOS-VOUGEOT, CHAMBERTIN, etc., ainsi que tous les autres authentiques et le bouchon des bouteilles n'est revêtu que par une fabrique de la marque de la Compagnie des Grands vins.

Déjà des contrefaçons sont arrivées à la Nouvelle-Orléans et de faux Clos-Vougeot ont été vendus audessous du prix des nôtres. M. Conrad, SEUL PROPRIÉTAIRE de ce VIGNOBLE le livre à aucune compagnie.

Il ne peut se procurer des produits authentiques qu'aux intermédiaires de la Compagnie des Grands Vins de Bourgogne.

Nouvelle Orléans, 10 septembre 1860. LAFFITTE & DEFFARGE, No 133, rue Royale. 11 sept

EN magasin et à vendre par les soussignés—BARSACS—35 barriques. VINS—525 caisses Vin rouge, Haut Brion, St-Julien, Ch. Margaux, Ch. Larose, Ch. Latour, etc. Vin blanc, Haut Sauternes. FRUITS AU JUS—50 caisses assorties, J. Lafaurie. FRAISES AU JUS—25 caisses. do do FRUITS A L'EAU-DE-VIE—25 caisses assorties, J. Lafaurie.

CERISES A L'EAU-DE-VIE—50 caisses. LIQUEURS—60 caisses Punch au Rhum, Cassis, Eau Verte, Ratafia de Cerises. VERMOUTH—30 caisses Vermouth, Noilly, Prat & Co. MUSCAT—100 caisses Muscat. SALAISONS—100 caisses Olives, Capres, Cornichons, Variantes, Olives farcies, Sardines, Anchoïes, etc. HUILE—400 paniers, Plagniol, 24, 22 et 11 onces. AMANDES—150 balles Amandes de Languedoc. BOUTEILLES—100 paniers Bouteilles vides. 40 caisses Bouteilles à Madère, Porto, Cognac, etc. DAMES-JEANNES—2500 Dames-jeannes de 2, 3 et 5 gals. SAUCISSONS—2 caisses Saucissons de Lyon. TOMATES—17 caisses Tomates conservées. SAVON—150 caisses. POMMADE—6 caisses Pommade, Jasmin, Orange et Rose. EAU DE FLEURS D'ORANGE—100 caisses et 50 estagnons. EAU-DE-ROSES—20 estagnons. Sous les clefs de la douane—Vins, Huile, Amandes, Vermouth, Muscat. PAUL JUGE & FASSY, 16janv 47, rue St-Louis.

Grande réduction de prix SUR LES

PAPIERS PEINTS.

HENRY HABERT, successeur de P. Delcroix, 100, rue de Chartres, entre Conti et St-Louis, voulant écouler son stock de PAPIERS PEINTS, trop considérable pour la saison, assure sa clientèle et toutes les personnes qui ont encore des maisons à faire tapisser, qu'il vendra ses PAPIERS PEINTS à leur véritable prix coûtant. On pourra s'assurer de cette vérité en venant visiter son magasin, situé rue de Chartres, No 100, entre Conti et St-Louis.

En déballage, un magnifique choix de papiers DELICOURT, GILOUX, MERY, JOUANNY et autres fabricants les plus en renom.

Papiers dorés satins depuis 75 cents le rouleau. Papiers satinés, satinés, depuis 25 cents. Grand choix de bordures veloutées depuis $2. Médaillons, Rosaces, Marbre, Agate, Bois de toutes sortes, ornements pour Plafond, ciel de Lit, devant de Cheminée comique, etc., etc. D'habiles ouvriers sont employés par monsieur HENRY HABERT. 8nov

P. CASANAVE,

Entrepreneur de pompes funèbres,

88, Rue Bourbon, 88.

Emploie et vend, en gros et en détail,

LES CERCUEILS

Perfectionnés et indestructibles de

H. MARSHALL,

lesquels réunissent la beauté, la durabilité et la légèreté.

Ces cercueils sont faits de plaques de métal repliées en sont doublées à l'intérieur de caoutchouc, de manière à être inaccessibles à l'air et imperméables. 2nov—3m

Arrivage de nègres à vendre.

Je viens d'arriver avec CENT CINQUANTE NÈGRES de la Virginie et du Maryland, comprenant des ouvriers, domestiques de maison, cuisinières, blanchisseuses et repasseuses et nègres de champ. Je recevrai sous peu la saison, tous les mois le de forts envois d'esclaves des États ci-dessus exclusivement. Je suis résolu à vendre à des prix modérés. Les propriétaires peuvent être vus chez moi, au coin des rues Baronne et Gravier. J. M. WILSON. 23 oct—6m

Genièvre de Hollande.

15 Pipes Schiedam de J. Melchior, en débarquement du navire Danube, arrivé du Havre, à vendre par PREAU & COUTURIE, Nos 30 et 33, rue Gravier

CHANGE SUR PARIS, direct, à vue ou à 60 jours de vue. A vendre par J. A. J. TARDOS, 42, Vieille Levée.

AVOINE—2,000 doubles sacs, 1ère qualité de St-Louis en magasin et à vendre par F. A. GONZALÈS & Co. 11déc 75 et 77, rue Vieille-Levée, près Conti

Souliers satin blanc, souliers satin blanc.

2,000 PAIRES souliers satin blanc avec et sans talons, à vendre en gros et en détail par BLANCARD & GUITET. 2 oct— Encoignure Dumaine et Royale.

S. D. GRATIAA & CO.

59, rue Douane,

OFFRENT à vendre, en magasin ou à l'entrepôt, les articles suivants:

300 paniers huile Bosnin frères, 25, 22 et 12 onces.
100 porto, marque de la Couronne.
70 do Sherry do
40 do porto McReig.
500 paniers champagne Delorme, grandes et petites bouteilles
50 do do Cordon vert do
50 do do Delliger, 3/4 do
50 caisses Impérial St Julien, do do
30 pipes genièvre "Queen"
250 fûts cognac des marques suivantes: Planat & Co, Gautier frères, Castillon, Sazerac & Co, Lescombe frères, T. Mesume, Union Proprietors de la Jarrie.
300 barriques vin rouge pour famille.
20 do vin blanc do
50 barils do do
1500 caisses vin rouge Lescongts & Co, gr. b. et p. b.
200 do Chateau Giscours, gr. et p. b.
50 do Margaux Léve do do
50 do Pontet Canet do do
30 do truffes noires, ½ b.
40 do truffes blanches.
10 do prunes en paquets.

E. Bordelois, 21, rue Conti,

OFFRE à vendre les articles suivants:

100 barriques vin rouge pour familles.
10 arriques vin rouge pour familles.
10 do do grand vin de Margaux.
10 do do Cos Labory.
10 do do Dessarival Margaux.
10 do do Cantenac.
30/4 do do vin blanc Haut Sauterne.
500 caisses de 12 bouteilles vin rouge St-Laurent.
1000 caisses de 12 bouteilles vin rouge Cantenac.
[illegible]

MAGNOLIA whisky de S. N. Pike—15 barils en magasin, à vendre par B. TURPIN, 9 janv 55, ancien 55, rue Vieille Levée.

CONFITURES des Shakers—25 caisses à vendre par BERNARD TURPIN, 9déc—6f 55, (ancien 55) rue Vieille Levée.

INSTITUTIONS.

Fondée en 1844.—Incorporée en 1858

Institution Collégiale de la N. O

OU PENSIONNAT ET EXTERNAT DE JEUNES DEMOISELLES

DIRIGÉE PAR

Mme Ed. LOCQUET,

rue du Camp.

CET établissement fondé par Mme Maccylay, et dont la haute réputation est fermement établie, commencera sa DIX-SEPTIÈME année le LUNDI, 17 septembre.

Mme LOCQUET, aidée de sa sœur Mme François LOCQUET, fait tous ses efforts pour continuer à mériter la confiance accordée depuis tant d'années à leur prédécesseur.

Des professeurs du plus grand mérite sont employés dans toutes les branches, tant d'agrément que d'instruction.

La musique du piano et l'étude du solfège, sont entièrement enseignées par ces dames, dont la réputation comme musiciennes et comme professeurs a été appréciée par les nombreuses familles qui ont bien voulu les favoriser.

La langue française, qui est la langue maternelle de Mme LOCQUET et dont l'étude est devenue indispensable, sera enseignée par elle et sa sœur Mme François dans l'institution, avec un soin tout particulier. Les jeunes personnes américaines trouveront donc dans leurs rapports de chaque instant avec ces dames toutes les facilités qu'elles puissent désirer pour se perfectionner dans la pratique de cette langue.

Cet établissement qui déjà se recommandait par ses vastes emplacements, vient encore de recevoir de nouvelles améliorations, tant sous le rapport du comfort qu'en vue du bien-être des élèves.

Mme LOCQUET invite respectueusement les parents et les familles à venir visiter son pensionnat, où des prospectus leur seront donnés avec toutes les informations qu'elles pourront désirer. 6sept—1an

INSTITUT St-CHARLES.

Greenville, près de Carrollton, La.

MME MACÉ annonce respectueusement aux familles que la réouverture de ses classes aura lieu le 3 septembre. Pour toutes informations, voir le prospectus de l'institution, qu'on pourra se procurer dès le 1er septembre, à ce bureau ou à l'institution.

On trouvera dans le prospectus: le cours détaillé des études, les ouvrages suivis, quelques règlements de la maison, le nom des professeurs attachés depuis nombre d'années à cette Institution, les références et enfin les conditions.

Une diligence attachée à l'institution est chargée d'accompagner soir et matin, dans le char, les élèves externes de la ville.

Les lettres pour Mme MACÉ doivent être adressées Boîte M, No 3, Nouvelle-Orléans. 24août—1an

ACADEMIE,

123, rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne.

CETTE Académie, fondée par M. G. Boyer, va reprendre, avec le concours de M. C. Lepretre, gradué de l'Université de France, son Ancien nom, Boyer, dont la réputation ne s'est jamais démentie, recevra, avec l'aide de ce professeur déjà connu, beaucoup plus d'extension dans toutes les branches de l'enseignement classique, scientifique et commercial, et comprendra l'étude des langues mortes, à la rentrée des classes qui aura lieu le 1er octobre. Des parents, qui pourrait traiter de gré à gré avec M. Leprêtre ou avec M. Boyer. Les élèves seront exercés à écrire couramment. Les instruments propres à la géodésie ou à l'arpentage.

N. B.—La comptabilité étant aujourd'hui indispensable, M. Leprêtre fera, de 5 à 6 heures du soir, un cours régulier, afin de mettre les jeunes gens en état de tenir les livres.—Tout mois commencé doit être payé en entier. Rentrée des classes, le 1er octobre. 8sept

INSTITUTION MARTIN.

PENSIONNAT ET EXTERNAT

Rue du Bayou, 299,

un ilet après Claiborne. 30nov—1an

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme DERON,

275......RUE DAUPHINE......275.

ON peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement, ou chez les principaux libraires. 31 août—1an—tlj

Grand Chemin de Fer de la Nouvelle Orléans, de Jackson et du Nord.

DEUX convois pour passagers partent tous les jours du dépôt, à l'encoignure des rues Calliope et Magnolia,—le convoi de la malle à 7 30 A. M. et le convoi Express à 7 h P. M. La voie se relie avec toutes celles du Nord et de l'Est, et l'on vend des tickets pour toutes les principales villes du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Temps pour aller à New-York, trois jours et 16 heures; prix, $43—Pour plus de détails, s'adresser au General Ticket Office, rue du Camp No 118.

Le fret est reçu au dépôt, au pied de la rue Calliope, jusqu'à 3 h. 30 P. M., tous les jours, les dimanches exceptés. La Compagnie n'est pas responsable des pertes occasionnées par l'incendie.

Le convoi d'excursion à Magnolia part le SAMEDI à 4 heures P. M. T. S. WILLIAMS, 3 nov Surintendant-Général.

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN.

Arrangement d'hiver.

A partir de JEUDI, 1er octobre 1860. Prix pour aller au Lac et en revenir le même jour, ... 25 cents. Achetez les tickets au bureau, au-dessous de la gare.

—DE LA VILLE—		—DU LAC—	
4½ h. A. M. char à cheval.		5 h. A. M. convoi à vapeur.	
6½ do do convoi à vapeur.		7 do do do	
8 do do do do		9 do do do	
9 do do do do		9½ do do do	
10½ do do do do		11 do do do	
11½ do do do do		1 h. P. M. do do	
Midi do do do		2 do do do	
3 h P. M. do do		4 do do do	
3½ do (malle) do do		6½ do do do	
5 heures P. M. do do		8 do do do	
6½ do do do do		9 do do do	
8 do do do do		10 do do do	
9 do do do do		Minuit char à cheval	

Voyages extra ou spéciaux, pendant la nuit (en donnant avis au conducteur)....$3.00 par voyage.

Le convoi à vapeur s'arrêtera à la station de Gentilly, sur avertissement, excepté pour les voyages de la malle. Prix, 15 cents pour aller et autant pour revenir.

Le convoi à vapeur s'arrêtera en ville sur un signal donné.

Les omnibus partent de la rue du Canal toutes les cinq minutes, pour le dépôt. O PANDELY, 25 oct—1an Surintendant.

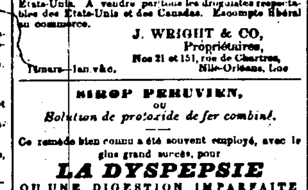

AVANT. APRÈS.

Le célèbre

ELIXIR DE JEUNESSE

DU Dr WRIGHT,

Préparé d'après les principes pharmaceutiques par l'un des meilleurs chimistes du siècle.

C'est un nouveau remède, le résultat de découverte moderne dans le règne végétal, un nouveau moyen de guérison, qui n'a rien de commun avec les spécifiques annoncés par les charlatans. Le Dr WRIGHT, se rendant bien que les personnes les plus savantes ont été souvent trompées par ces vieux remèdes, vient de donner son Élixir par toute la Faculté qui, sans une seule exception, le déclare le meilleur remède jusqu'ici employé en vain. Des années d'étude et une volonté qui ne recule devant aucun obstacle ont fait trouver au Docteur et à son entourage ont fait connaître en public cette préparation qui puisse guérir des maladies suivantes:

L'abattement physique et moral.
Le sang qui se porte à la tête,
La confusion des idées,
L'hystérie,
L'irascibilité générale,
L'agitation et l'insomnie,
Absence de forces musculaires
Le manque d'appétit,
La dyspepsie.
Le découragement,
La désorganisation ou la paralysie des organes de la génération,
Les palpitations de cœur

Enfin en un mot toutes les affections qu'engendrent la faiblesse et les nerfs.

Prix $2 la bouteille, ou trois bouteilles pour $5. Expédiés, par la malle, pour toutes les parties des Etats-Unis. A vendre par tous les droguistes respectables des États-Unis et des Canadas. Escompte libéral au commerce.

J. WRIGHT & CO, Propriétaires, Nos 21 et 151, rue de Chartres, Nlle-Orléans. Lou

7mars—1an vâc

SIROP PERUVIEN,

ou

Solution de protoxide de fer combiné.

Ce remède bien connu a été souvent employé, avec le plus grand succès, pour

LA DYSPEPSIE

OU UNE DIGESTION IMPARFAITE

POUR LA DÉTÉRIORATION DU SANG

Et les maladies suivantes dont la plupart proviennent de la

Dyspepsie:

La maladie de Foie, l'Hydropisie, la Névralgie, les affections nerveuses, le manque d'appétit, les langueurs, les Hémorroïdes, les maladies de la peau, la tendance à la consomption, les maladies particulières aux femmes et toutes celles qui exigent un TONIQUE.

N.B.—L'innocuité du fer pour la Dyspepsie et les nombreuses affections qui en découlent, provient de l'absence d'une préparation telle que le fer pénètre dans l'estomac dans un état protoxide et s'assimile de suite au sang. Le SIROP PÉRUVIEN est le remède qu'il fallait; il opère des guérisons qu'aucun médicament ne pouvait en opérer.

N. L. CLARK & Co, Propriétaires. A vendre, à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, rue de Chartres, Nos 21 et 151.

GLACES! GLACES! GLACES!

G. DUPUY

PRÉVIENT le public qu'il a transporté son magasin RUE ROYALE, No 153, encoignure St-Pierre, où l'on fait en ce moment le déballage d'un stock de marchandises de modèles entièrement nouveaux, reçues depuis l'incendie de son ancien établissement. Toutes ces marchandises venant d'être fabriquées sous sa surveillance et d'après ses dessins, il les vendra avec la garantie qu'elles sont de première qualité.

Toutes les glaces françaises seront de premier choix, double épaisseur.

Ayant beaucoup trop acheté pour mon nouvel emplacement, j'offre toutes ces belles glaces, cadres, tableaux, gravures, &c., positivement bien au-dessous du cours du marché, afin de pouvoir écouler assez rapidement pour faire place aux nouveaux arrivages que j'attends de France et du Nord.

Que chacun profite donc de la nécessité absolue où je me trouve de vendre le plus beau stock que j'aie jamais eu, surtout.

Un sacrifice réel et incontestable.

En attendant que je reprenne possession du magasin que j'occupais, qui sera reconstruit au 1er janvier 1861 ou plutôt, l'on y trouvera, comme par le passé, les articles suivants: Glaces françaises et allemandes de tous les tailles de toutes grandeurs; cadres de portraits, dito de photographies, de gravures, de dessins, &c.

Un immense choix de galeries de fenêtres, patères, embrasses pour rideaux.

Un très joli assortiment de glands et câbles de toutes nuances et grosseurs.

Une très grande quantité de gravures sur acier, mezzotinto, Lithographies, peints, &c.

Je donne avis à messieurs les marchands commissionnaires que je suis prêt à exécuter leurs ordres, de quelque importance qu'ils soient, et de leur donner l'assurance de ma libéralité et de ma ponctualité.

Le nettoyage et la restauration des tableaux occupera toute mon attention. 27août

HENRY VALETON & Cie.,

27, 29 et 31 RUE BIENVILLE,

Offrent à vendre à prix réduits:

VINS—30 barriques vin rouge ordinaire, 15 do supérieur, 40 do Bergheim, 25 barils vin blanc, diverses qualités, 20 quarts de pipe Portwine do, 15 bouteilles de Madère et Jérez, 1500 caisses vin rouge ordinaire et supérieur, 300 do supérieur Vieux Médoc, Margaux, Larose, Léoville, grand vin Ht Brion, etc, 20 supérieur Ht Preignac et Sauternes, 200 paniers Champagne Heidsieck, La Perle, Cabinet, Fleur de Bouzy, 50 caisses vin de Bourgogne Nougeot, Chambertin, Beaune, Chablis, Volney, etc, 200 caisses vin de dessert, Muscat, Malaga, Port, Madère, Porto, etc.

COGNACS—25 quarts de pipe vieux Cognac, Planat Raynal et Alisse, Castillon, Wine Growers Company Bernard etc, 30 futailles Eau-de-vie, Pellerin, J. Dupuy, Seignette etc.

LIQUEURS—100 caisses Absinthe Suisse, Ed Pernod et Camel Lecoultre, 35 do Kirsch, C. Lecoultre etc, 250 paniers Guignolet d'Angers, 25 caisses Cassis du Mont d'Or, 100 do Punch au rhum, Ratafia, Eau-de-Noix, Eau verte, etc, 350 do Vermouth Noilly, Prat, Picard, etc, 250 Liqueurs assorties fines, anisette et extra fines, 100 do Curaçao et Marasquin, 100 paniers Anisette extra fine, 300 do Anisette ordinaire, 20 caisses Gin Bernardy, 110 caisses Bitters, Hostetters, Stoughton, Boker, Gouley, etc, 100 de vieux Cognac, vieux Whiskey, etc.

CONSERVES ALIMENTAIRES—100 caisses de 100½ boîtes Sardines à l'huile Le Rollée, 100 do de 100¼ do, 25 do de 100 do Caque de Lorient, 25 do Champignons, do 10 do Pâtés Truffés assortis Vie Monier, Garres etc, 5 do Galantines, Salmis, Rôtis Truffés, Poissons à l'huile, 5 do de 3 boîtes Truffes noires de Périgord, 2 do de 6 à l'huile, etc.

FRUITS—100 caisses Fraises au jus, grandes et demi bouteilles, 125 do Fruits au jus assortis V. Roslers & Lafaurie, 200 do Fruits à l'eau-de-vie assortis, Lafaurie, 200 Abricots, Prunes, Poires, Pêches, 50 do Cerises à l'eau-de-vie.

DIVERS—6 paniers Fromage de Gruyère frais, 10 caisses de de Limbourg, 1 boucaut Fromage de Sapsago, 2 caisses Saucissons de Lyon, 350 caisses Salaisons assorties, Olives, Capres, Cornichons, etc, 100 do Vinaigre, 50 do do d'Orléans, 300 paniers Huile d'Olive 11, 22 et 24 onces Plagniol à Possel, 20 caisses de 12 paniers Prunes grand formats Fines sèches, 10 do de 12 paniers Prunes do, 25 do bouchons diverses qualités, 1000 grosses de bouchons bouteilles vides, formes bordelaises et anglaises, 60 do do de Fleur d'Oranger.

Et un assortiment complet de liqueurs en futailles, Anisette, Cherry Bounce, Rhum, Whiskey, Genièvre, &c. HENRY VALETON & Cie. 14 jan—3y 29 & 31 rue Bienville.

EN débarquement du navire Evening Star, venant du Havre et à vendre par le soussigné: 70 paniers, 12 bouteilles champagne Royal Hunter. VON MAIGNAN, 15 janv 17 rue St Louis

PETITS pois de Briant—25 caisses petits pois au naturel, à vendre par B. TURPIN, 8 janv 93, ancien 55, rue Vieille Levée

CHAMPAGNE—75 paniers Heidsick Piper, bouteilles et ½ bouteilles, 50 paniers E. Perrier de do, à vendre par B. TURPIN, 8 janv 93, ancien 55, Vieille Levée

VENTES JUDICIAIRES.

Bienvenu & Ferdinand Pecoul, exécuteurs testamentaires de Françoise Dussuau, Maman James Heythorn.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,4[illegible].—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 2 de mars 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication des propriétés dont voici la description, savoir:

Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues de la Levée, Victoire, Mérigny et des Champs-Élysées, mesurant vingt-deux pieds de face à la rue de la Levée en Chemin Public, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, consistant en une maison en brique à deux étages couverte en ardoise, avec dépendances, le tout...

[illegible]

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la succession de D. O. Boudousquié, par acte passé par devant Adolphe Boudousquié, notaire public en cette ville, en date du 17 de mars 1858.

2—Un terrain situé dans le même district, et dans l'ilet désigné par le No trente, sur un plan dressé par C. A. de Armas, arpenteur, le 4 mars 1852, et déposé en l'étude de M. Boudousquié.

Le dit terrain forme l'angle des rues Marigny et Victoire et mesure vingt trois pieds trois pouces de face à la rue Marigny sur quatre-vingt treize pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent; consistant en une maison en brique à deux étages couverte en ardoise, actuellement louée à la Compagnie du Chemin de fer Pontchartrain.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la succession de D. O. Boudousquié, par acte au rapport du dit notaire Boudousquié, en date du 4 de mai 1852.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 30janv—4,14,25 fév. 2m.

Bienvenu et Ferdinand Pecoul, exécuteurs testamentaires, &c., vs Louis Lisle, &c.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 17,456—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le jeudi 21 de février 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de la propriété dont voici la description, savoir:

La moitié indivise d'un terrain situé au faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Villeré, Robertson et de la Douane, désigné par le No Quatre de l'ilet No Trente-six, mesurant, mesure française, soixante pieds de face à la rue Bienville, sur cent trente-sept pieds quatre pouces de profondeur d'un côté et cent vingt-neuf pieds trois pouces de l'autre.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ensemble aussi avec quarante-huit (48) actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, aujourd'hui réduites à quarante-cinq (45) actions.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un stock note de la somme de douze cent quatre-vingt piastres (1280), en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, payable le 1er janvier 1861 ou renouvelable conformément aux termes de la charte de ladite banque et garanti par hypothèque sur la susdite propriété ci-dessus décrite, et la balance du prix d'adjudication comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans. 21 jan—30, 7 fév, 14, 21

Martin Holtgreve vs la succession de feu Nicholas Vehring.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,551.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le jeudi 21 de février 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de la propriété dont voici la description, savoir:

Un terrain situé au faubourg Washington, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Morales, des Bons-Enfants et Félicianа.

Ledit terrain est désigné par le No Cinq dans l'ilet No Douze, d'après un plan dressé par L. J. Pilié, arpenteur, et déposé en l'étude de C. Pollock, autrefois notaire public en cette ville. Ledit terrain forme l'angle des rues Clouet et Morales, et mesure trente-deux pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Clouet, sur cent dix-sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur, et face à la rue Morales.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 21 janv—21,30, fév 7,14,21

Bertrand Saloy vs Louis Coussy.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 14,258.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le JEUDI, 21 de février 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à la vente publique et à l'adjudication de ce qui suit:

1—DOUZE TERRAINS situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No Dix, borné par les rues Palmyre, Bank, St-Patrick et Olympia et désignés par les Nos. Quatorze à Vingt-cinq inclusivement, d'après un plan dressé par G. T. Dunbar, arpenteur, daté du 12 de décembre 1848, et dont une copie faite par A. d'Hemecourt, voyer, daté du 16 de février 1849, est déposé en l'étude de R. J. Kerr, notaire public en cette ville.

Le No Quatorze mesure trente-deux pieds quatre pouces sur une ligne de face à la rue Olympia, sur cent cinquante-sept pieds deux pouces trois lignes de profondeur.

Le No Quinze forme l'angle des rues Olympia et Bank et mesure trente-un pieds six pouces de face à la rue Bank, sur cent pieds six pouces de face à la rue Olympia.

Le No Vingt-quatre forme l'angle des rues St-Patrick et Bank et mesure trente-un pieds six pouces de face à la rue Bank, sur cent pieds six pouces de face à la rue St-Patrick.

Les Nos. Seize et Vingt-trois mesurent chacun, trente-un pieds cinq pouces trois lignes de face à la rue Bank, sur cent pieds six pouces de profondeur.

Les Nos. Dix-sept, Dix-huit, Dix-neuf, Vingt, Vingt-un et Vingt-deux mesurent chacun, trente un pieds cinq pouces de face à la rue Bank, sur cent pieds six pouces de profondeur.

Le No Vingt-cinq mesure trente deux pieds quatre pouces une ligne de face à la rue St-Patrick, sur cent cinquante-sept pieds deux pouces trois lignes de profondeur.

Les Nos. Quinze à Vingt-quatre inclusivement, forment en totalité la façade sur la rue Bank, du dit ilet No Dix.

Le tout conformément aux plans ci-dessus.

2—La moitié indivise d'un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Claude, Tremé, St-Philippe et du Maine, ayant, mesure française, trente pieds de face à la rue St-Claude, entre celles St-Philippe et du Maine, sur cent vingt pieds de profondeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison basse, briquetée entre poteaux, couverte en bardeaux, faisant face à la rue St-Claude, une cuisine et dépendances.

Cette propriété est formée du côté de la rue St-Philippe par la propriété de dame Michel de Armas et du côté de la rue du Maine par celle de Françoise Suser.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, 21jan—21,30—7,14,21fév Shérif de la Paroisse d'Orléans

Raymond Castille vs ses créanciers et les créanciers de R. Castille & L. Lisle & c. l.

EN vertu d'un ordre de vente rendu le 5 janvier 1861 et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le jeudi 21 février 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, pour le compte des créanciers de l'insolvable à la vente publique de la propriété dont la description, savoir:

La moitié indivise d'un terrain situé au faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Villeré, Robertson et de la Douane, désigné par le No Quatre de l'ilet No Trente-Six, mesurant, mesure française, soixante pieds de face à la rue Bienville, sur cent trente-sept pieds quatre pouces de profondeur d'un côté et cent vingt neuf pieds trois pouces de l'autre.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ensemble aussi avec quarante huit (48) actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, aujourd'hui réduites à quarante-cinq (45 actions.

Abandonnée par l'insolvable à ses créanciers.

Conditions:—L'acquéreur assumera le paiement d'un stock note de la somme de douze cent quatre vingt piastres ($1,280) en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, payable le 1er janvier 1861 ou renouvelable conformément aux termes de la charte de ladite banque et garanti par hypothèque sur ladite propriété ci-dessus décrite, et la balance du prix d'adjudication comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans. 21 jan—30,7,14,21

AVIS JUDICIAIRES,

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.

La ville de la Nouvelle-Orléans demandant l'ouverture de la rue Amour ou Remparts, à partir de la rue Bologne, &c—No 17,203.

LES soussignés, commissaires d'estimation et d'évaluation dans la susdite affaire, donnent avis par les présentes qu'ils ont déposé au greffe de ladite cour, leur tableau d'évaluation pour l'inspection des parties intéressées, et que ledit tableau sera présenté à la Cour pour être homologué le lundi, 11 février 1861.

Nouvelle-Orléans, le 11 janvier 1861.

J. B. LEEFE, A. MOREL, J. P. BARNETT, Commissaires.

11 jan—18, 25, au 31 inclusivement

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.

La ville de la Nouvelle-Orléans demandant l'ouverture de la rue Grands-Hommes ou Dauphine jusqu'aux limites inférieures de la ville—No 17,204.

LES soussignés, Commissaires d'estimation et d'évaluation dans la susdite affaire, donnent avis par les présentes qu'ils ont déposé au greffe de la dite Cour, leur tableau d'évaluation, pour l'inspection des parties intéressées, et que le dit tableau sera présenté à la Cour pour être homologué, le lundi, 11 février 1861.

Nouvelle-Orléans, le 11 janvier 1861.

J. B. LEEFE, A. MOREL, J. P. BARNETT, Commissaires.

11jan—11,18,25 au 31jan inc

Succession de Françoise L. Laloire, f. c. l.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 17,630—Attendu que François Palin, h. c. l., a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feue Françoise L. Laloire, f. c. l., décédée intestat.—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, G. MOREL, 23janv—23,26,30 Député greffier.

Jonas Pickles vs ses créanciers, pour un atermoiement—No 14,363.

Etat de la Louisiane—Quatrième Cour de District de la Nlle-Orléans—No. 14,363.

LES créanciers du pétitionnaire sont, par les présentes, notifiés d'avoir à se réunir en l'étude de J. Castell, notaire public en cette ville, jeudi le 31ème jour de janvier 1861, à 10 heures du matin, à l'effet de prendre en considération l'application du dit pétitionnaire pour un atermoiement, et de la soumettre de ses biens et effets et pour ses dettes, et pour nommer des syndics qui fassent toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses biens sont suspendues. Par ordre de la Cour, ce 19 janvier 1861. J. O. CHALON, 21 janv—23,30 Greffier.

Vins rouges en magasin à vendre par Eugène Rochereau & Cie.

Nos. 16 ET 18 RUE ST-LOUIS.

20 Barriques vin rouge St-Julien "A. Souffron."

20	do	do	St-Estèphe do
20	do	do	St-Lament do
20	do	do	côtes Bourg. do
10	do	do	Pauillac, Duvergier, Bassie & Cie.
14	do	do	Cantenac J. Romartin fils.
12	do	do	Côte. F. de Gasine.
20	do	do	Deyrin, Morgan, Duvergier, Bassie & Cie.
15	do	do	B. Redon No 2
5	do	do	Bourgeois de Pauillac, "Barkhausen & Cie."
10	do	do	B. Redon No 1.

6 nov

J. AVET. P. AVET

AVET, Frères.

GROCERS

Aux bine stores,

Encoignure Bienville et Vieille-Levée,

ONT annexé leur nouveau magasin Nos 17, Front-Levée et 80, Vieille-Levée, à leurs magasins Nos 54, 56, 58, Vieille-Levée, et ils ont constamment en mains un bon stock de groceries, aux prix les plus bas 8 nov

HUILE—100 paniers huile Beaignoppi et Plagniol, de 22, 24 et 11 onces. Salaisons—100 caisses Olives, capres et cornichons, Macaroni, vermicelli—500 caisses macaroni et vermicelli, en débarquement et à vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jnr, 16 janv Nos 62 et 64, Vieille Levée

EN débarquement du navire Pequot, du Havre—48 caisses absinthe Ed. Pernod. A vendre par CHAUDET & NEE, 24déc 167 et 169, Royale

FRUITS au jus—100 caisses de 12 flacons, chaque marque Rodel & fils frère, en débarquement du navire Rachel venant de Bordeaux et à vendre par 27nov A. CARRIÈRE & CO, 27 Vieille Levée.

JALAP—1 balle jalap de Mexique, en magasin et à vendre par CABALLERO & BASUALDO, 17jv Vieille Levée, No 46, entre Douane et Bienville

MAGNOLIA WHISKEY de S. N. Pike—50 barils en débarquement du steamboat M. W. Thomas, venu de Cincinnati, à vendre par BERNARD TURPIN, 25janv—3f No 93, (ancien 55) rue Vieille Levée.

Pâté de foie gras! Pâté de foie gras!

EN magasin—24 terrines pâté de foie gras de Strasbourg, petit modèle. 24 terrines pâté de foie gras de Strasbourg, grand modèle. A vendre par CAMILLE LACOSTE, 15 janv 209, rue Royale, enc. Dumaine

ALIVRER par le navire Resolute, capitaine S. N. Friwell, de Bordeaux— 24 barils de vinaigre de J. Mercier, frères. A vendre par CAMILLE LACOSTE, 15 janv No 209, rue Royale, enc. Dumaine

ALIVRER par le navire Stephen Crowell, capitaine Burgess, du Havre— 40 caisses de 12 litres vin rouge, véritable St-Julien. 20 do eau-de-vie de Lyon de Pioctin. A vendre par CAMILLE LACOSTE, 15 janv 209, rue Royale, enc. Dumaine

CIGARES de la Havane—200,000, en débarquement du navire Ida Reyes, et en magasin, comprenant Media Regalia, Londres, Conchas, Brevas, Cilindrados Intimidad, Principe, &c, des marques Washington, Intimidad, Pocitas, Flor de Elvas, El Globo, Upmann, Correa, Viola, El Sol.

Rhum de la Havane—20 pipes rhum blanc et rhum coloré, en magasin.

Sucre de la Havane—250 caisses sucre, blanc, jaune et brut, en magasin.

Tabac—20 balles, pour capes et tripes, en débarquement du brick Ida Reyes, arrivé de la Havane.

Miel de la Havane—12 barriques.

Vin de Xerez—150 barils importés directement.

Sucre de la Havane—150 caisses sucre blanc en magasin, en débarquement du brick Ida Reyes arrivé de la Havane.

Confitures de la Havane—25 caisses pâte de guave, de goyave, en boîtes de 1/3, 1/2, 1, 1½ et 2 livres, en magasin. 26 caisses pâte de guayave, en débarquement du steamship Habana, arrivé de la Havane. A vendre par E. TROISGROS, 7 déc Rue de la Douane, No 18, entre Chartres et Vieille Levée.

VENTES A L'ENCAN.

Succession de Mme Marie Anne Wagner, veuve [illegible]—**Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Vente pour opérer un partage entre les héritiers—Valeurs de prix, sur et immeubles, situés dans le Premier et le Deuxième Districts, et un esclave.**

PAR GARDNER SMITH & Co,

GARDNER SMITH, encanteur.

SAMEDI, 2 février 1861, il sera vendu à l'encan, à midi, à l'Hôtel St Charles, en vertu et conformément à un décret de l'honorable H. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 21 déc. 1860, les propriétés foncières et l'esclave ci-après décrits, et appartenant à la susdite succession, savoir:

1—Un terrain, avec toutes les bâtisses qui se trouvent dessus, situé dans le faubourg [illegible], 2e District de cette ville. Le dit terrain dans l'ilet compris entre les rues Derbigny, Claiborne, Dumaine et Ste Anne, forme l'encoignure des rues Dumaine et Derbigny et a, en pied américain, 30 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue Dumaine, sur 91 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur et face à la rue Derbigny, entre des lignes parallèles et de face à la rue Derbigny. Les améliorations comprennent une maison cottage double, en briques, ayant 4 chambres; une cuisine à deux étages, en briques, ayant 3 chambres dans chaque compartiment; cave, puits, dépendances, &c.—Loyer, $45 par mois.

2—Un terrain, avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus, dans le même faubourg et le même district, dans l'ilet compris entre les rues Derbigny, Hôpital, Roman et Ursulines, formant l'encoignure des rues Derbigny et Hôpital. Il a 21 pieds 1 pouce 5 lignes de face à la rue de l'Hôpital, 157 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Derbigny, 21 pieds 3 pouces de largeur sur la ligne du fond et 176 pieds 11 pouces 6 lignes de profondeur sur l'autre ligne latérale, en pied américain. Les améliorations comprennent une maison basse, double, à un étage, ayant 2 chambres, galerie, cuisine, cave, &c, dans chaque corps de logis. Loyer, $30 par mois.

3—Deux terrains, avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus, dans le Premier District, Nos 23 et 25 de l'ilet compris entre les rues Commune, Jackson, Claiborne et Robertson. Le terrain No 24 a 23 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la Commune, sur une profondeur de 176 pieds 8 pouces 9 lignes, et a 140 pieds 3 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne latérale du No 23 et 23 pieds sur la ligne du fond.—Le terrain No 23 a 49 pieds 9 pouces 7 lignes de face à la rue de la Commune, sur une profondeur de 156 pieds 3 lignes sur la ligne du côté du No 22, 166 pieds 5 pouces 4 lignes sur la ligne latérale le plus près de la rue Robertson et 16 pieds 5 lignes sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent une maison cottage, double, en bois, ayant 3 chambres dans chaque corps de logis; une cuisine à deux étages ayant 2 chambres; cave, &c, de chaque côté. Loyer, $40 par mois. Également une boutique de charpentier, louée à $6 par mois.

4—Un terrain, avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus, dans le même district, dans l'ilet compris entre les rues Gravier, Gironde, Commune et St Paul. Il a, en pied américain, 30 pieds 3 pouces de face à la rue Gravier, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le reste des bâtisses qui sont bâties dernièrement seront vendues avec le terrain.

5—Deux terrains, avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus, dans le Deuxième District, du côté Est du Bayou St Jean, et désignés par les Nos 7 et 8. Le terrain No 7 a 30 pieds de face au Chemin du Bayou, sur 300 pieds de profondeur. Le terrain No 8 a environ 29 pieds 6 pouces de face sur le Chemin du Bayou, sur une profondeur de 300 pieds. Les améliorations, sur ces terrains comprennent une grande maison nouvelle à deux étages, contenant 6 chambres; galerie sur la façade et galerie derrière; un bâtiment à deux étages ayant 4 chambres et autres dépendances, &c.

6—L'esclave JENNY, âgée d'environ 33 ans, servante.

Des détails plus complets sur les loyers, &c., seront donnés à la vente.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque sur lesdites propriétés, portant 8 pour cent d'intérêt. Les acquéreurs pourront désirer, portant 6 pour cent d'intérêt l'an, du jour de la vente à l'échéance et, après l'échéance, 8 pour cent jusqu'à parfait paiement. Les polices d'assurance devront être transférées au curateur de la succession.

Les actes de vente, pardevant Jos Cohn, notaire public, aux frais des acquéreurs. 1er jan—3, 30, 31—1 et 2 fév.

Succession de Michael Surfis.

Terrain amélioré dans le Deuxième District.

PAR M. BARNETT, Jr, encanteur.

Bureau, à l'encoignure des rues Chartres et St-Louis

EN vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 26 décembre, il sera vendu, SAMEDI, 2 février 1861, à midi, à la Bourse St-Louis, rue St-Louis, entre les rues Chartres et Royale, la propriété ci après décrite appartenant à la dite succession, savoir:

Un terrain, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Royale, Quartier, Hôpital et Bourbon. Il a, au pied français, 30 pieds de face à la rue de l'Hôpital, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble, les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus.

Termes et conditions—Le montant de l'adjudication devra être payé en deux sommes égales, à 1 et 2 ans de crédit. L'acquéreur fournira des billets à la satisfaction de la Cour et du curateur. Les billets devront être garantis par le privilège du vendeur, par une hypothèque spéciale sur la propriété vendue et porteront 8 pour cent d'intérêt, de l'échéance à parfait paiement.

L'acquéreur fera assurer les bâtisses jusqu'à parfait paiement, pour le montant de l'adjudication et la police devra être transférée au curateur.

Les actes de vente pardevant Edward Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs. 1erjanv—1,7,12,18,24,30—1fév,2

Succession de Noel Bernoudy.

PAR CH. E. FORSTALL, encanteur, Bureau 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu MERCREDI, 30 janvier 1861, à 11 heures du matin, à l'écurie de M. Lortoe, de l'autre bord du fleuve, en face du débarcadère du ferry du second district, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 10 janvier 1861,

Un cheval et un buggy. Conditions—Comptant. 19janv—19,25,30

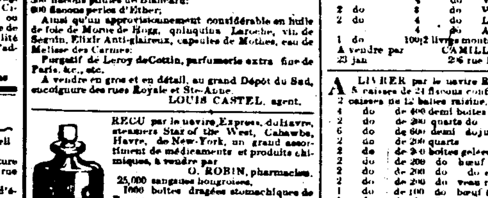

No 39. CHARTRES STRT. No 39. CHARTRES STRT. SIGN OF THE GOLDEN MORTAR

ESTABLISHED IN 1829. By

F. P. DUCONGÉ.

Droguiste, en gros et en détail.

Produits chimiques anglais, français et américains.

Cette maison offre au médecin de campagne et au planteur l'avantage de trouver en même temps un assortiment complet de Drogues, produits chimiques et préparations pharmaceutiques employées dans la pratique américaine et française.

Aussi, un stock considérable de MÉDICAMENTS PATENTÉS, d'origine anglaise, française et américaine.

Assortiment d'articles variés du ressort de la pharmacie et droguerie. 9 janv—y

EAUX DE VICHY!

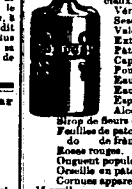

32 caisses eaux de Vichy (de la nouvelle source).

100 flacons sel de Vichy, pour boisson.

150 kilos chocolat de Vichy (préparé avec les sels naturels de Vichy).

1000 boîtes pastilles de Vichy do do

1000 flacons poudres de Rogé.

1000 do do de Debaut.

100 caisses Racahout des Arabes.

300 bouteilles sirop de quinquina ferrugineux de Dorvault.

2000 flacons véritable Lait Antéphélique ou Lotion de Candès de Paris.

2000 flacons phosphate de fer soluble de Leras.

200 bouteilles sirop de Flon.

200 flacons dragées de Santonine de Colles, Pelletier & Gaffard.

1000 flacons pilules de Vallet;

200 flacons pilules de Blancard;

200 flacons perles d'Ether;

Ainsi qu'un approvisionnement considérable en huile de foie de Morue de Hogg, quinquina Laroche, vin de Seguin, Élixir Anti-glaireux, capsules de Mothes, eau de Mélisse des Carmes.

Parfumerie de Leroy deCottin, parfumerie extra fine de Paris, &c., etc.

A vendre en gros et en détail, au grand Dépôt du Sud, encoignure des rues Royale et Ste-Anne. LOUIS CASTEL, agent.

REÇU par le navire Express, du Havre, steamers Star of the West, Catawba, Havre, de New-York, un grand assortiment de médicaments et produits chimiques, à vendre par O. ROBIN, pharmacien.

25,000 sangsues hongroises.
1000 boîtes dragées stomachiques de Fragon.
1000 flacons pilules Blancard.
1000 flacons pilules Vallet.
1000 flacons poudre de Laville.
1000 flacons pilules de Dehaut.
2000 croûtes au biscuit, de toutes dimensions.
500 capsules porcelaine fine, à bec et manche, grandeurs assorties.
250 flacons à robinet, pour appareil de déplacement.
Extrait alcoolique et de ciguë et belladone.
Camomille, brou de noix, mille feuilles, fumeterre, centaurée, tamarin, cellia bulbis, trèfle d'eau, esprit de minderer, spigélie, serpentaire, salsepareille, sassafras, semen contra, seille, pyrèthre, phillandrie aq., petit-chêne, pariétaire, saule étoilé, diacaltage, camomille, violette, carvi, malva, oléorésine éthérée Fève St-Ignace, &c.
Tous ces extraits sont garantis purs et préparés d'après le codex français, par M. Menier, de Paris.
250 grammes iodide—250 grammes quinidine.
1000 grammes sel d'Alembroth cristal—60 gr. apiol.
250 grammes émétine du codex.
100 kilos poudre de gomme arabique No 1,
50 do térébenthine de Venise.
40 kilos beurre de cacao.
10 do roses de Provins.
10 do aniante choisie.
2000 lancettes Capron, Luer et Charrière.
20,000 sondes, et bougies anglaises en caoutchouc.
20 kilos capsules Cullerier, au baume de copahu, cubèbe et fer.
100 douzaines seringues à injection, en verre,
400 kilos fécule de pomme de terre,
200 do goudron de Norwège, véritable.
A vendre au plus bas prix, par O. ROBIN, pharmacien, 25 mai encoignure Ste-Anne et Villeré

Par les navires Crimea et P. Flood arrivant de France.

Reçu par le soussigné "ancienne maison H. Bonnabel"—Articles de droguerie, produits chimiques, médicaments spéciaux, etc, parmi lesquels—
Vératrine, 150 flacons.
Sesquichlor de fer.
Valérianate de quinine, &c.
Extrait d'Ipéca, &c.
Pâte de Regnauld,
Capsules de Raquin,
Poudre de Roger, etc.
Eau de laurier cerise, &c.
Eau de tilleul,
Esprit de Cochléaria,
Alcoolat de raifort, &c.
Sirop de fleurs de pêcher,
Feuilles de patchouly,
do de frêne.
Roses rouges.
Onguent populeum.
Oseille en jus, pâte, &c.
Cornues appareils en verre.
15 avril— B. JOURDAN.

Importation directe de Paris.

La maison EDOUARD GUILLOT, par l'importance de ses achats et de ses relations commerciales avec Paris, est en mesure d'offrir à messieurs les médecins et pharmaciens, et au public, tous les médicaments sanctionnés par l'approbation des corps savants de cette capitale.

Reçu par les navires Johannisberg, Nuremberg et Luttemberg, du Havre:
4000 flacons sirop de Dr Churchill, pharmacie Dorvault.
2000 flacons sirop de Raifort iodé, do.
3000 do sirop de quinquina ferrugineux, dito.
4000 bouteilles sirop de Briant.
2500 do sirop de Lamouroux.
2500 flacons sirop de Flon.
3500 do sirop de lactucarium d'Aubergier.
1500 do sirop de Johnson.
1200 do sirop de dentition du Dr Delabarre.
1000 do capsules de Clark.
1200 do capsules de Raquin.
2000 do dragées de Rogé.
800 do dragées de rhubarbe de Lamouroux.
1500 bouteilles vin de quinquina au malaga, d'Abadie.
500 do quinquina Laroche.
500 flacons pâte de Regnault.
500 do dragées de Gélis & Conté.
500 do sinapisme de Mouries.
500 do poudre de charbon de Belloc.
4000 boîtes pâte de mou de veau, de Dégenétais.
500 do de nafé d'Arabie, de Langrenier.
500 bouteilles eaux de Bonnes.
500 flacons iodoforme.
500 do papier Fayard.
500 tablettes chocolat purgatif de Desbrières.
Moutarde blanche, bi-carbonate de soude, sous-carbonate de bismuth, poudre de Dower, &c., &c.

AVIS. A notre vaste assortiment de spécialités pharmaceutiques, nous avons joint un choix de Parfumerie faite dans les meilleures maisons de Paris. EDOUARD GUILLOT, 19 nov—v,j et c. 120, rue Royale

LE SIROP PECTORAL DE RICHARD, des propriétés curatives de la coqueluche, du crachement de sang ont déjà étendu la réputation dans la ville et la campagne, est aussi le meilleur remède contre les irritations et inflammations de la gorge et de la poitrine, telles que rhumes, enrouements, toux, &c.; en effet, les cas fort nombreux dans lesquels ce sirop a agi, ont complètement prouvé que quelques cuillerées prises aux premiers symptômes d'irritation de la gorge, de la poitrine ou des bronches, en facilitant la respiration, arrêtent immédiatement le progrès de ces affections qui sont ordinairement produites par l'espace de 12 à 24 heures. Les conséquences si fâcheuses et quelquefois funestes des rhumes négligés doivent engager tout le monde à se procurer ce précieux sirop dont la vente considérable et toujours croissante depuis nombre d'années témoigne hautement de son efficacité. Son prix modéré (75 cents la flacon) le met à la portée de tous.

A vendre exclusivement par F. SERTA, Pharmacien, nov— Enc. Remparts et Quartier, N.O.

5000 bouteilles huile de foie de morue, de Hogg.

3000 flacons dragées de santonine, de Calles et Pelletier.
1000 bouteilles sirop de Briant.
1000 bouteilles sirop de Royveau Laffecteur.
1000 flacons pilules de Vallet.
1000 flacons phosphate de fer de Leras.
500 flacons pastilles digestives.
500 flacons élixir anti-glaireux.
1000 flacons pastilles de Vichy, naturelles.
Ainsi qu'un grand assortiment de chocolat de Vichy, préparé avec les sels naturels; pilules de Cotbert, pilules de Morue et Sirop, [illegible]...

A vendre en gros et en détail, à des prix très modérés, au grand Dépôt du Sud, encoignure des rues Royale et Ste-Anne. LOUIS CASTEL, agent 7 juil

VENTES A L'ENCAN.

Beaux meubles en acajou.

Vente à l'encan, pour cause de départ.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

MERCREDI prochain, 30 du courant, à 10 heures, il sera vendu au No 14 de l'encoignure des rues Dumaine et Conti, Deuxième District, le contenu de toute la maison, comprenant de beaux meubles de salon, armoires en acajou, chaises, porteflambeaux, lustres, tableaux, baromètre, buffets, lits en papier mâché, porcelaines, cristaux, table à manger, lits de fer, &c.; un magnifique lot de porcelaine, services de thé et à café, grande vases de fantaisie, objets de fantaisie et articles pour ornements, &c. &c.

Conditions—comptant. 25 janv

Eaux-de-vie françaises, vins, sardines, huile, fruits au jus, fruits à l'eau-de-vie, &c. &c.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

JEUDI, 14 février 1861, à 10½ heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin des importateurs, MM. A. Carrière & Co, No 27, rue de la Vieille-Levée, pour divers consignations:

150 futailles en quarts et ¼ de futailles de ¼ et ⅛ et de pipes des marques suivantes: Castillon, 1858; Celebrated brandy wines, Nartigue et Bigourdan, Otard Dupuy & Cie 1851, Rouillac, propriétaire, Ivert jeune, G. W. Bernard & Cie, W. Raymond, St-Croix, &c.

1,000 caisses vins rouges de Bordeaux, de différentes années:

400 caisses vin blanc Haut Sauternes;
200 barriques vin rouge, de Bordeaux;
100 quarts de pipe vin de Madère, Gousset;
400 paniers de champagne, différentes marques, bouteilles et ½ bouteilles;
150 caisses fruits divers à l'eau-de-vie;
100 do sardines à l'huile Rodel, 100 ¼;
75 do do do do 100½;
100 paniers bouteilles vides, Bordelaises;
100 balles bouchons de liège;
150 paniers huile d'olive Possel;
200 caisses cerises à l'eau-de-vie;
10 do pâtés truffés, &c., &c. &c.

Conditions—à la vente.

Les catalogues seront prêts trois jours avant la vente. 30 janv

Savon. Savon.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

JEUDI, 31 janvier 1861, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'encan, par D. E. Morphy, encanteur, à l'entrepôt de Lyle, rue Vieille Levée, No 40, 256 caisses de savon avarié sur la barque Arctic, arrivées dans ce port.

Conditions, comptant. 30 janv

Café bien achalandé et Billard complet, Vente pour cause de maladie.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

VENDREDI prochain 1er février à 4 heures P. M. il sera vendu sur les lieux encoignure des rues Dumaine et Bourgogne, le contenu du susdit établissement bien achalandé, et un assortiment complet des meilleures boissons, ainsi que tous les ustensiles propres à la conduite d'un café.

—Aussi—

Un billard complet ainsi que les installations de gaz, &c. Le tout sera offert en bloc et si non vendu sera offert en détail.

Conditions comptant 30 janv

Belle résidence rue St-Louis et Maison à étages sur la rue de la Nouvelle Levée.

PAR Chs E. FORSTALL, encanteur, Bureau No 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu, samedi le 2 février 1861, à midi, à la Bourse St-Louis, rue St-Louis:

UN lot de terre situé dans l'ilet renfermé par les rues Bourbon, Conti, Dauphine et Bourgogne, ayant 26 pieds 4 pouces de face à la rue St-Louis, sur une profondeur de 125 pieds 4 pouces; comme bâtisse maison en briques No— ayant quatre pièces, parloir, salle à manger, deux cabinets et corridor à l'étage supérieur, deux chambres bien boisées dans les mansardes et plusieurs cabinets, cuisine à étage de trois pièces au rez-de-chaussée et plusieurs chambres à l'étage supérieur, avec cour, puits, latrines, &c.

Un lot de terre mesurant 25 pieds 1 ligne de face à la Nouvelle Levée, entre Adèle et Josephine, sur 127 pieds de profondeur du côté de la rue Adèle, 123 pie ds 11 pouces 7 lignes du côté de la rue Joséphine, et 25 pieds 9 pouces dans le fond. Ensemble une maison en brique à trois étages, No 683, ayant un magasin au rez-de-chaussée et plusieurs chambres, à l'étage supérieur, dont une salle à manger, chambres, un hangar avec un four de boulanger, citerne, puits, latrines, &c. Le tout à l'usage d'une boulangerie.

Voir les plans à la Bourse.

CONDITIONS—Pour la propriété rue St-Louis—Un quart comptant; l'acquéreur assumera le paiement des billets suivants, savoir: $,058 76, au 1—4 mai 1861; $1,500 00 11—1 mai 1861; et le balance à 1 et 3 ans de crédit en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de date et garantis par hypothèque.

Pour la propriété sur la Nouvelle Levée.—Un tiers comptant; l'acquéreur assumera le paiement d'un billet de $1,659, du 18—1 décembre 1861, et la balance à 2 et 3 ans de crédit, en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de date et garantis par hypothèque.

Actes de vente pardevant O. Drouet, notaire public. 27 jan— au 2 fév

Succession de O. O. Woodman, décédé.—No 15,839.

Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans. Grand stock et assortiment général de drogues, médicaments, produits chimiques, parfumerie, instruments de chirurgie, &c., &c., &c.

PAR C. E. GIRARDEY & Co. Bureau, rue des Magasins, No 37.

LUNDI, 4 février 1861, à 11 heures du matin, il sera vendu, à leur office, 37 Magasins—en vertu de et conformément à un ordre de l'hon P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 18 janvier 1861, No 15,839, du dossier de la dite Cour,

Le fonds de feu O. O. Woodman, comprenant un grand choix de drogues, médicaments, produits chimiques, parfumerie, instruments de chirurgie, &c., &c.

Conditions—Comptant. 24 janv

Magnifique emplacement pour bâtir. Vente à l'encan de terrains de choix situés dans la rue du Canal.

PAR C. E. GIRARDEY & Co. Bureau des Magasins, No 37.

SAMEDI, 2 février 1861, à midi, au City Hotel, il sera vendu, à l'enchère publique, les propriétés suivantes:

Trois terrains situés dans l'ilet compris entre les rues Canal, Poeyfarre, Franklin et Tremé. Ils sont désignés par les Nos 1, 2 et 3.

Le No 1 forme l'encoignure des rues Canal et Franklin. Il a 30 pieds, 7 pouces 3 lignes de face à la rue du Canal, sur une profondeur de 114 pieds à la rue Basin, le No 2 touche au No 1 et a les mêmes dimensions.

Le No 3 a 28 pieds 5 pouces de face à la rue Franklin, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 79 pieds 10 pouces 7 lignes—Les améliorations comprennent une maison en bois, à deux étages, et cuisine. La propriété rapporte $400 par mois.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque sur les propriétés et portant 8 pour cent d'intérêt jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant Théo. Guyol, notaire public aux frais des acquéreurs. 19 janv

EN débarquement du navire Geo. W. Bourne, de Bordeaux—

Barriques vin rouge Queyries, 30 do do St-Julien, 20 do do Cantenac, 20 do do Pauillac, 20 do de Margaux, 4 do do de Léoville, 4 do do Cos Labory, 5 do do Margaux, 9 demi do do Cantenac, 503 caisses 12 bouteilles St-Laurent, 25 do do Lamarque, 100 do 24 demi do do, 10 do 12 bouteilles Cantenac, 50 do 24 demi do do, 110 do 12 bouteilles Margaux, 20 do 24 demi do do, 90 do 12 bouteilles Léoville, 20 do 24 demi do do, 60 do 12 bouteilles vin blanc Haut Sauternes, 40 do 24 demi do do, 20 do vin blanc Sauterne, 50 do 24 demi do do do.

A vendre par E. BORDELOIS, 31 rue Conti

EN débarquement du navire J Webster Clark, de Liverpool—

2 caisses de 100 boîtes chaque crackneils anglais, 4 barils de 30 douzaines uniced pickles

4	do 20	do onions
2	do 10	do Imperial Pickles
2	do 10	do Gerkins
2	do 10	do Cauliflower
2	do 10	do Piccalilli
2	do 10	do Chow Chow

2 caisses cent 4 douz. pintes mushroom catsup
2 do do Walnut sauce
4 do do Worcestershire sauce
2 do do Leyers sauce
2 do do Anchovy paste
10 do 100½ livres moutarde anglaise

A vendre par CAMILLE LACOSTE, 23 jan 209 rue Royale, enc. Dumaine

ALIVRER par le navire Resolute de Bordeaux—8 caisses de 24 flacons confitures assorties, 1 caisse de 24 boîtes truffées.

4	do de 400 demi boîtes bouillon gras	
2	do de 200 quarts do do	
2	do de 200 demi do julienne	
2	do de 200 quarts do	
2	do de 25 boîtes gelées viande	
2	do de 200 do bœuf bouilli.	
2	do de 300 do do daube.	
2	do de 200 do veau roti	
2	do de 200 do bœuf à l'écarlate.	
2	do de 200 do veau aux petits pois.	
2	do de 200 do beefsteak.	
2	do de 150 do mouton au jus.	
2	do de 100 do têtes de veau.	

A vendre par CAMILLE LACOSTE, 23jv No 209, rue Royale, enc. Dumaine

EN débarquement du navire Lemuel Dyer du Havre—15 caisses de 50 ½ boîtes petits pois de Briant; 20 do de 50 ½ boîtes champignon de Briant. A vendre par CAMILLE LACOSTE, 12janv 209, rue Royale enc. Dumaine.

A. BERNARD

Horticulteur, 36, rue de Chartres.

GRAND ASSORTIMENT DE

Jacinthes, tulipes, renoncules, anémones, lys, amaryllis, crinum, couronne impériale, scille maritime, glaïeuls, dahlias et autres bulbes nouvellement reçues;

Graines de fleurs, graines de jardinage, griffes d'asperges, &c.

Aussi d'un beau choix d'outils d'horticulture, de cloches ou verre pour boutures et primeurs, de poterie fine, de vases, godets, sabots pour jardin, &c.

Les amateurs sont invités à venir visiter ses serres renfermant une quantité de plantes exotiques et de camélias de les chefs acclimatés. On trouvera dans son jardin de 25 à 30 mille orangers de diverses grandeurs, depuis $25 à $150 le cent, des néfliers du Japon, et toute espèce d'arbres fruitiers.

Les commandes de bouquets, soit pour mariage, fêtes ou théâtres, seront exécutées avec le plus grand soin. jan

B. DOUR,

Marchand de graines,

29, rue Conti, autrefois 23.

Vient de recevoir par les navires Asseyria et Heidelberg, du Havre, un assortiment complet de graines de jardinage, potagères et fourragères, etc, telles que Artichaut, Asperge, Betterave, Chouffleur, Chou cabus, Chou batif, Carotte, Celeri, Cerfeuil, Chicorée, Cresson, Laitue, Roquette, Pois, Salsifis, Haricots de Soissons, Haricots nain et rame, Moutarde, Navet, Rutabaga, Chou navet, Chou rave, Oignon, Oseille, Panais, Persil, Poireau, Potiron, Radis, Scorsonère, Trèfle blanc, rouge et incarnat, graines pour les oiseaux constamment en main, graines de fleurs. Le tout en différentes qualités de chaque espèce les assorti. A vendre à des prix modérés. 6janv

Graines fraîches de Jardinage

De la nouvelle récolte,

—*Nouvellement reçus*—

Navet plat blanc hâtif, Navet plat collet rose, carotte ½ longue, Betteraves courtes rouges, Bette blanche à carde, Betteraves longues rouges, Gros poireau, oignons jaunes, Choux pommés à variétés, radis 5 variétés, Choux fleurs, brocoli blanc dito violet, Chou de Bruxelle, chou cavalier, Navet Routabaga blanc et jaune, Chou rave ou navet, moutarde brune, Arpenty de Hollande, oseille, et sarriette, Grosse tomate, squash sala bianco, Gourgaune ou fève de marais, Laitue impériale, laitue royale, Laitue romaine, laitue d'hiver paresseuse, Scarolle, céleri plein blanc, céleri raves, Cresson large feuilles, persil ordinaire, Persil frisé, épinard larges feuilles, Panais, salsifi, roquette, cerfeuil, Doucette ou mâche, coriande et safran, Gros piment doux, pois Washington, pois royal.

A vendre à des prix modérés, rue Vieille-Levée, No 312 autre No 141, entre Quartier et Hôpital.

P. S. Le soussigné prévient les personnes qui l'honorent de leur confiance, qu'il a repris la direction de son magasin où se trouvera toujours tout ce qui est à la demande tous les objets de sa. Il se charge aussi des ordres pour plantes, arbres ou arbustes: l'après-midi, il sera à ses pépinières à Gentilly J. MENARD. 7nov

CIGARES DE LA HAVANE—200,000 Regalias, Media Regalias, Casadores, Brevas, Londres, Conchas de Millar, de marques favorites, telles que Cabana, Intimidad, Prince de Galles, Flor de Morales Washington, &c., &c., à vendre par S. DE VISSER & Co, 7 nov Rue des Magasins

CHANDELLES de Paraffine—10 caisses, à vendre par B. TURPIN, 8 janv 93, ancien 55, Vieille Levée

BLÉ SARRAZIN—1 baril. TABAC—1 boucaut. SAVON DE CASTILLE—10 caisses. SUCRE—500 caisses et barils sucre concassé, sucre en poudre et pain de sucre. HUITRES—500 caisses huîtres fraîches de Chesapeake, en boîtes en ferblanc d'une et de deux livres, venant d'être reçues et à vendre par E. J. HART & Co, 7 janv Rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79

VINS D'OPORTO ET DE MADÈRE—140 pipes vin d'Oporto; 10 do de Malaga, 8 do de Madère; 100 paniers vin de Madère de Josephus, arrivé de Marseille. SARDINES—100 caisses, 12½ do Canise & Martin. A vendre par.

75	do	100½	do
75	do	100½	do
125	do	100½	do

En débarquement des navires Texas et Egypt, arrivés de Bordeaux.

VIN ROUGE ET VIN BLANC—500 caisses vin rouge St-Julien Médoc; 167 do vin blanc Haut Sauternes; 188 do vin blanc Haut Barsac; 35 caisses vin blanc Haut Sauterne; 15 barils vin rouge Médoc, 400 caisses St-Estèphe.

PRUNEAUX—600 caisses, 300 boîtes transparentes de fantaisie, en débarquement du navire Texas, arrivés de Bordeaux, à vendre par E. PLASSAN, 27déc rue Vieille-Levée, Nos 38 et 40

SUCRE de la Havane—200 caisses de sucre blanc. CIGARES de la Havane—2500 cigares de toutes les grandeurs des meilleures fabriques: Cabana, Intimidad, Cabana, Conchas, Intimidad, Flor de Orion, Prince de Galles, Washington, etc., etc. BAY RUM—6 fûts Bay Rum de première qualité, en magasin et à vendre par S. DE VISSER & CO, 11déc rue des Magasins, No 84.

VENTES A L'ENCAN.

Esclave Adèle à l'encan.—Vente pour cause de départ.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

SAMEDI prochain, 2 février, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Louis, rue St-Louis, entre les rues Chartres et Royale.

L'esclave LUCY, âgée de 20 ans, domestique fidèle, bonne cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et couturière, entièrement garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—comptant.

L'acte de vente pardevant M. A. Ducatel notaire public, aux frais de l'acquéreur. 25janv

Succession de feu Jno. McDonogh.

Vente d'ilets et portions d'ilets dans Hurstville, Harlem, Barth et Shrewsbury, sans réserve, à un long crédit, par ordre du fonds des écoles de McDonogh, pour le compte et aux risques des premiers acquéreurs.

PAR J. B. WALTON, encanteur de la ville, Bureau No 40, rue du Camp.

SAMEDI, le 2 février 1861, à midi, à la Bourse St-Charles, par ordre du fonds des Ecoles de McDonogh et sous la direction des comités de fonds du Conseil commun, pour le compte et aux risques des premiers acquéreurs qui n'ont pas accompli les conditions de la vente faite le 27 février 1860, les propriétés suivantes, seront vendues, savoir:

Pour le compte et aux risques de Bertier Fortier.

UN ILET DE TERRE, dans la ville de Harlem, paroisse Jefferson, désigné par le No 1 sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, daté le 2 février 1860.

UN TERRAIN TRIANGULAIRE, dans la ville de Hurstville, désigné par le No 145, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, daté le 19 décembre 1859.

DEUX TERRAINS, dans la ville de Hurstville, paroisse Jefferson, dans l'ilet No 56, désigné par les Nos [illegible], sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, daté le 19 décembre 1859.

UN ILET DE TERRE, dans la ville de Bath, paroisse Jefferson, désigné par le No 119, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, daté le 2 janvier 1860.

Pour le compte et aux risques de Madame C. C. Laburre

DEUX ILETS DE TERRE, dans la ville de Shrewsbury, paroisse Jefferson, mesurant chacun au plus 400, désignés par les Nos 125 et 127 sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, daté le [illegible].

Pour le compte et aux risques de Francis Duffy.

DEUX PORTIONS D'ILETS, dans la ville de Hurstville, paroisse Jefferson, désignées par les Nos 119 et 120 sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, daté le 19 décembre 1859.

Pour le compte et aux risques de Rodrick McKenzie.

UNE PORTION D'ILET dans la ville de Hurstville paroisse Jefferson, désignée par le No 121, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville daté le 19 décembre 1859.

TERMES ET CONDITIONS—Un cinquième comptant et la balance à un crédit d'un, deux, trois et quatre ans, en billets des acquéreurs, payables à la Banque des Citoyens de la Louisiane, garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues avec le privilège du vendeur. Les dits billets porteront intérêt au taux de six pour cent par an, de la date à l'échéance. En cas de non paiement à l'échéance, les dits billets porteront intérêt au taux de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement. Cette dernière condition ne devra pas être interprétée de manière à retarder le paiement des dits billets exigé à l'échéance.

Les acquéreurs se feront la faculté de payer à leurs propres frais, et il sera requis d'eux de se conformer aux termes et conditions de la vente ci-dessus ... dans les quinze jours qui suivront la vente, les propriétés achetées par eux seront annoncées et revendues pour leur propre compte et risque, sans aucun autre avis que celui de dix jours.

Actes de vente pardevant C. E. Fortier, notaire de la ville, aux frais des acquéreurs. 21jan—22, 26 au 2fév

Succession de feu John McDonogh.

Propriété dans le Second et le Troisième District et dans McDonoghville. *Vente sans réserve à un long crédit, par ordre du Fonds des Ecoles de McDonogh, pour le compte et aux risques des premiers acquéreurs.*

PAR J. B. WALTON, encanteur de la ville Bureau, No 40, rue du Camp

SAMEDI, le 9 FEVRIER, 1861, à midi, à la BOURSE ST-LOUIS, par ordre du Fonds des Ecoles de McDonogh, et sous la direction des comités de finances du Conseil commun, pour le compte et aux risques des premiers acquéreurs qui n'ont pas accompli les conditions des ventes faites le 26 et 27 janvier 1860, les propriétés suivantes seront vendues, savoir:

Propriété dans le Second District.

Pour le compte et aux risques de Denis Cronan

DEUX TERRAINS, dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No 53, borné par les rues Orléans, Broad, St Pierre et White, désignés par les Nos 1 et 2, mesurant chacun 31 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Orléans, 30 pieds 9 pouces 5 lignes de face à la rue St-Pierre, sur 99 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, excepté le No 2, 1 pouce et 2 lignes, selon plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville.

Le terrain No 1 forme l'encoignure des rues Orléans et White et St-Pierre et White.

Pour le compte et aux risques de R. B. Gracey & Co.

TROIS TERRAINS dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Lepere, Broad, St-Jacques et [illegible], désignés par les Nos 9, 10 et 11, sur une profondeur de 100 pieds 9 pouces, mesurant [illegible] Pilié, voyer de la ville.

Propriété dans le Troisième District.

Pour le compte et aux risques de Jos Fatton.

HUIT TERRAINS dans l'ilet triangulaire borné par le chemin du Bayou, les rues Broad, et Washington, connus sous le nom de Canal Claiborne, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8.

Le terrain No 1 forme le coin des rues Broad et Washington, [illegible] ... de profondeur à la ligne du fond.

Les terrains Nos 2, 3, 4 et 5, ont chacun 35 pieds de face à la rue Broad, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Le terrain No 6, forme le coin du chemin du Bayou et de la rue Broad, ... [illegible]

Le terrain No 8 a 32 pieds 2 pouces de face au chemin du Bayou, 61 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Washington, ... [illegible]

Le terrain No 1 a 77 pieds 8 pouces de face à la rue Washington et au Chemin du Bayou, 95 pieds 7 pouces 3 lignes ... [illegible] Le terrain No 11 a 111 pieds 6 pouces sur le plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville.

Pour le compte et aux risques de Thos B.

VINGT QUATRE TERRAINS, dans l'ilet No 2 [illegible] par les rues Force, Johns, Tremé et Desire, désignés par les Nos 5 à 28 inclusivement.

HUIT MORCEAUX DE TERRE DANS LE FOND DU TROISIÈME DISTRICT.

HUIT DIFFÉRENTS MORCEAUX DE TERRE, situés dans la paroisse d'Orléans, au fond du Troisième District, derrière le Troisième District de cette ville dans la ... L. K. S. H. E. d'après un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, ... W. J. McCalion, arpenteur général des Etats Unis.

Pour le compte et aux risques de Pierre Contoloux

LES MORCEAUX No 5, 7 et 8 dans la Section No 5, ont chacun 40 acres de superficie.

Pour le compte et aux risques de M N Corder.

LE MORCEAU No 2, dans la section No 14 a 33 ... d'acres de superficie.

LE MORCEAU No 3, dans la section No 14 a 24 ... d'acres de superficie.

LE MORCEAU No 6, dans la section No 14 a 36 acres de superficie.

LE MORCEAU No 1, est situé en partie dans la section No 17 et la Section No 20 et a ... acres superficie.

Pour le compte et aux risques de Madame Mary Ann Jones.

LE MORCEAU No 11 est situé en partie dans la section No 20 et en partie dans la Section No 21 ... a ... acres de superficie.

Propriété dans McDonoghville.

Pour le compte et aux risques de Jacob Rech.

DOUZE TERRAINS, dans l'ilet No 12, borné par les rues Pernell Row, les rues Monroe, Madison et Adams, désignés par les Nos 1 à 12, inclusivement, mesurant chacun, [illegible] ... Aussi, et sur le même endroit, pour le compte du fonds des Écoles McDonogh,

Propriété dans le Troisième District.

DEUX TERRAINS, dans la Place M ... ilet No 2, borné par les rues ... Jeanne et Barthelemy, désignés par les Nos 1 et 2, mesurant chacun 20 pieds ... de face à la rue St-Claude, ... selon plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville.

CENT SIX ILETS ET QUATRE VINGT NEUF PORTIONS D'ILETS, situés dans le Troisième District, bornés par la rue Verte, la prairie ... des Ursulines, les terres de Gentilly et la rue Piété, conformément au plan.

Propriété dans McDonoghville.

DEUX TERRAINS dans l'ilet No 46, borné par les rues Jefferson, Adams, Newton et Decatur, désignés par les Nos 6 et 8.

Le No 8 a 50 pieds de face à la rue Decatur, sur une profondeur de 120 pieds, mesure française.

Le No 6 a 50 pieds de face à la rue Jefferson, sur une profondeur de 120 pieds, mesure française.

DOUZE TERRAINS dans l'ilet No 56 borné par les rues Laney rouse, Sorrell, Jefferson et Madison, désignés par les Nos 1 à 12 inclusivement, ... de deux terrains qui ont une profondeur de 150 pieds, mesure française.

DOUZE TERRAINS dans l'ilet No 121 borné par les rues Franklin, Hancock, Americus et Copernicus, désignés par les Nos 1 à 12 inclusivement, ... de deux terrains qui ont une profondeur de 150 pieds, mesure française.

DOUZE TERRAINS dans l'ilet No 12, borné par les rues Franklin, Hancock, Copernicus et [illegible], désignés par les Nos 1 à 12 inclusivement, ... mesure française.

DOUZE TERRAINS dans l'ilet No 124 borné par les rues Franklin, Hancock, Perry et Chaumont, désignés par les Nos 1 à 12 inclusivement, ... mesure française.

TERMES ET CONDITIONS—Un cinquième comptant, le reste à un, deux, trois et quatre ans de crédit, en billets des acquéreurs, payables à la Banque des Citoyens de la Louisiane, garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues avec le privilège du vendeur. Les dits billets porteront intérêt à six pour cent par an de la date à l'échéance, et en cas de non paiement à l'échéance, à huit pour cent par an jusqu'à parfait paiement. Cette condition ne devra pas être interprétée de manière à retarder le paiement des dits billets exigé à l'échéance.

Les acquéreurs paieront le timbre à leurs propres frais et il sera requis d'eux de se conformer aux termes et conditions de la vente ci-dessus ... dans les quinze jours qui suivront la vente, les propriétés achetées par eux seront annoncées et revendues pour leur propre compte et risque, sans autre avis.

Actes de vente pardevant C. E. Fortier, notaire de la ville, aux frais des acquéreurs. 23janv—26,29,30,31,4,5,6,7,8,9fév.

J. B. WALTON,

Encanteur de la Ville

Encanteur, estimateur et agent général pour l'achat et la vente de propriétés foncières, esclaves, terres, &c.

Bureau, rue du Camp, No 40,

S'OCCUPE personnellement, comme par le passé, de toutes les ventes de propriétés foncières, esclaves, meubles, actions de banques et autres actions, successions et d'autres ventes judiciaires.

Il appelle l'attention sur son système de plans et de terrains de grande-ferme—comprenant chaque ilet, ... de chaque ilet, avec leurs renseignements ... de la valeur, étendue de toutes les propriétés foncières.

S'occupe également de la vente de meubles et des autres ventes du dehors. 8oc—pt—1an

EN débarquement du navire Texas, de Bordeaux—24 barriques vin rouge St-Emilion No 1; 15 do do St-Julien Médoc; 160 caisses vin, 12 litres Haut Sauterne; 50 do do 12 do Château Laffitte; 30 do do 12 do do 24 ½ litres do. A vendre par CAMILLE LACOSTE, 12janv 209, rue Royale enc. Dumaine

Librairie religieuse, classique et scientifique, ornements d'Église et objets variés.

CH. GUERINEAU, Agent.

167, Enc. des rues Royale et Orléans, 167.

REÇU par le Pequot, dernier navire venant du Havre, un magnifique assortiment de jouets d'Allemagne et de Paris, et d'articles pour fleurs artificielles, à vendre à des prix modérés.

Ouvrages de mode et de travaux de [illegible].

AUSSI, un très grand assortiment de livres religieux et de livres pour étrennes—Toujours à vendre à très bon marché.

30 exemplaires de J. B. Bils, sermons pour missions, 4 volumes reliés... [illegible]

Bossuet, dictionnaires universels des sciences, des lettres et des arts, d'histoire et de géographie... [illegible]

[illegible]

Les Trésors de Cornélius à Lapide, 4 vol... [illegible]

Le Comme théologie de St Thomas, ... [illegible]

Lacordaire, cours de théologie, ... [illegible]

[illegible]

MANUELS—Boret, &c., &c., &c.

DOUBLONS Mexicains—10 doublons à vendre par J. H. GUERIN, 22 rue Roy